Assemblée Législative

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

1ère ANNEE. No 184 — MONTREAL. JEUDI, 2 OCTOBRE 1879 — Le Numéro: 1 Cent.

Abonnements: Un an.....$4.00 Six mois..... 2.00 Trois mois..... 1.00 — H. Beaugrand, Directeur-Proprietaire. — Bureaux: 22, rue St Gabriel. — Ed. Quotidienne

AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOYÉS, dans la *Patrie*, à raison de **10 Cents** par jour par insertion pour les annonces qui ne contiendront pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

On publiera aussi les annonces A LOUER et les DEMANDES de logements aux mêmes conditions. La circulation de la *Patrie* à Montréal est actuellement plus grande que celle d'aucun autre journal français.

Les annonces doivent être envoyées au bureau, No. 22, rue St Gabriel, avant-midi lorsque l'on désire qu'elles soient publiées le jour même.

Cartes d'affaires.

LEON LEDIEU,
AVOCAT,
38, Rue St. Jacques, Montréal
23 juillet.

ROY & BOUTILLIER
AVOCATS
No. 10, Rue St. Jacques, No. 10
MONTREAL. 3 m

MM. LAREAU et LEBEUF,
Avocats,
Ont transporté leurs bureaux au
No. 57, rue St. Gabriel,
au coin de la rue Notre-Dame, au-dessus de la pharmacie Laviolette et Nelson.
Montréal, 31 mai 1879. bm

Husmer Lanctot B. C L
AVOCAT,
No. 3, Cote de la Place d'Armes,
Montréal.
Bureau du soir :
1363, RueSt. Joseph, Ville St. Henri

R. & L. LAFLAMME
AVOCATS
No. 42, Rue St. Jacques, No. 42
MONTREAL.

Adelard P. Forget B.C.L.
AVOCAT
No. 33 Rue St. Vincent No. 33
MONTREAL.

Christin et Globensky
AVOCATS
38,—RUE St. VINCENT,—38
MONTREAL.
A. CHRISTIN. A. P. GLOBENSKY.

J. E. ROBIDOUX
Avocat.
10 RUE ST. JACQUES
Montréal.

N. ARCHAMBAULT
AVOCAT
24 Rue St. Jacques.
M. Archambault est attaché au bureau de MM. Geoffrion, Rinfret et Dorion.
6 mai

ERNEST DESROSIERS,
AVOCAT,
No. 11, Cote de la Place d'Armes.
CHAMBRE 13, 3ème ÉTAGE.
11 septr cm

E. U. PICHE,
AVOCAT et Conseil de la Reine
BUREAU:
293 Rue Notre - Dame.
Au-dessus de MM. Dufresne & Mongenais, marchands-épiciers.
M. Piché se chargera généralement de tout ce qui est de sa profession, et spécialement de la plaidoirie (comme Conseil ou autrement) devant la Cour Supérieure, (notamment dans les procès par jury au civil) devant la Cour de Révision et la Cour d'Appel.
N. B.—Substitut du Procureur-Général, pendant nombre d'années, a Montréal, et dans presque tous les districts ruraux environnants, M. Piché pourra également s'occuper de la "poursuite," aussi bien que de la "défense" des accusés, en matière criminelle.

F. X. COCHUE,
SYNDIC OFFICIEL
Pour la Cité et le District de Montréal,
BUREAUX:
Coin des rues St Vincent et Ste Thérèse
MONTREAL.
25 aout. cm

Lajoie, Perrault & Seath
SYNDICS et COMPTABLES
64 et 68 Rue St. Jacques.
MONTREAL.
L. JOS. LAJOIE, Syndic officiel pour la cité de Montréal,
C. O. PERRAULT Syndic officiel pour le District de Montréal.
D. SEATH, Comptable et Commissaire pour Québec et Ontario.

BEAUSOLEIL & KENT
Syndics officiels et comptables
No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55
C. BEAUSOLEIL Syndic officiel. A. L. KENT Comptable.

Dr. A. T. Brosseau,
CHIRURGIEN,
Professeur de Pathologie externe et de Clinique Chirurgicale à l'Université Laval, Montréal.
Bureau et résidence : 433, Rue CRAIG,
Vis-à-vis le Champ-de-Mars.
N. B.—A l'avenir le Dr. A. T. Brosseau s'occupera uniquement d'affections chirurgicales, telles que fractures, luxations, tumeurs, maladies des oreilles, du larynx, des voies urinaires, etc.
27 Juillet 1879

M. E. DANSEREAU & Cie.,
AGENTS DE LA
SOCIETE DE COMMISSION, DE CONSIGNATIONS ET DE TRANSPORTS,
(CAPITAL : 1,000,000 FRS.)
No. 1, RUE LAFAYETTE, PARIS.
Succursales : Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Marseilles, Saigon, (*Cochin-Chine*), St. Petersbourg (*Russie*).
IMPORTATEURS DE
TOUS GENRES DE MARCHANDISES EUROPEENNES
AGENTS des Editeurs Français suivants, dont les publications sont offertes aux prix des Catalogues de Paris :
Firmin Didot & Cie., Hachette & Cie., Garnier Frères, Chs. Delagrave, Hetzel & Cie., Delalain Frères, Abel Pilon (A. LeVasseur, successeur), Victor Palme, Gaume & Cie., Poussielgue Frères, Perisse Frères, Alfred Mame (Tour), Ardant & Cie. (Limoges), J. Lefort (Lille), Vve. Casterman (Tournai), Marchal, Billard & Cie. (Droits et Jurisprudences), Adrien Delahaye, G. Masson (ouvrages de médecines)
L'attention des Universités, Collèges, Bibliothèques, Médecins, Avocats, Ingénieurs, Architectes et des particuliers est appelée sur les conditions de paiement offertes par les soussignés :
Paiements divisés en vingt versements mensuels, à partir de la livraison des marchandises. Droits de Douane et de transports ajoutés au premier versement.
Instruments de Philosophie, de Chirurgie et appareils pour laboratoires importés sur demande.
NOS. 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

FAURE FRERES,
PROPRIÉTAIRES DES CÉLÈBRES CRUS
Chateau Gruaud-Larose, Chateau du Gay, Chateau Laburthe, &c.
BORDEAUX.
MAISONS A : COGNAC, RHEIMS, NUITS, CADIX ET OPORTO.
Les Marchands et particuliers, désireux d'importer des Vins et Eaux-de-Vie d'une qualité supérieure, trouveront leur avantage en s'adressant à
M. E. DANSEREAU & CIE.,
SEULS AGENTS POUR LA PUISSANCE DU CANADA
15, 17 & 19, Rue St. Jacques, Montréal.

QUINA LAROCHE.

Le QUINA LAROCHE est le seul tonique ayant mérité la récompense de **16,600 francs** et une GRANDE MEDAILLE D'OR du Gouvernement Français. Le Gouvernement Français ayant reconnu sa grande supériorité sur tous les autres uniques dans les cas de

Maladies d'Estomac, manque de forces, Fievres anciennes ou recentes, convalescences, suites de couches, sang pauvre, anemie, etc., etc.

Le QUINA LAROCHE est le meilleur marché des toniques, car étant très concentré il se prend à très petite dose.

Le QUINA LAROCHE est employé dans tous les hôpitaux de France, d'Italie, de Turquie, etc.

(Voir la brochure pour les certificats des premiers médecins.)

LA BOUTEILLE..... $1.35

LAVIOLETTE & NELSON,
Rue Notre-Dame, coin de la rue St. Gabriel.

MACHINE A COUDRE DE SINGER
73,620 MACHINES
Ont été vendues en plus en 1878 que durant les années précédentes.
En 1870 nous avons vendues 127,833 Machines.
" 1878 " " " 356,432 "
Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale
NOUS VENDONS LES TROIS QUARTS DE Toutes les Machines Qui sont fabriquées dans le monde entier
AUCUNE MACHINE N'est véritable SANS LA Marque de Commerce *CI-JOINTE.*
Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous agences aux Etats-Unis et au Canada et 3,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
Ne gaspillez pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur
Nous adressons notre catalogue illustré à ceux qui en font la demande à la
SINGER MANUFACTURING Co.
BUREAU PRINCIPAL : 34 Union Square, New-York.
AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA : 281 Rue NOTRE-DAME, Montréal.

LUMIERE ELECTRIQUE.
Le soussigné offre en vente ses MACHINES DYNAMO-ELECTRO-MAGNÉTIQUE pour la production de la lumière, ainsi que tous les accessoires, et se chargera de l'installation à des prix modérés. Pouvant servir à l'éclairage des
Grands espaces à découvert,
Des Phares, Hâvres, Navires,
Voies publique, Chantiers de nuit,
Gares de chemins de fer, Sigliese,
Musées, Salles de concert, Théâtres,
Hotels, Usines, Ateliers, etc., etc.
J. A. I. CRAIG,
472, rue St. Bonaventure, Montreal.
14 juillet.

TAPISSERIE
Dans tous les gouts,
De tous les prix,
De toutes les qualités
CHEZ
CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES-EDITEURS,
No. 207, RUE NOTRE-DAME No. 207

FRS. LEONARD
Marchand-Tailleur
398 RUE NOTRE-DAME
Quatrième porte à l'Est de la rue St. Pierre.
MONTREAL.
29 avril—an

FARINE PREPAREE
POUR les PATISSERIES
Cette farine a reçu la récompense
D'UNE MEDAILLE D'HONNEUR
A la Grande Exposition Internationale de Paris.
Le public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on met en vente aujourd'hui. Ne vous perdez exclusivement que de la farine préparée de BRODIE & HARVIE.
Demandez-la et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers.
BRODIE & HARVIE
Coin des rues Craig et Bleury.
6 Mars 1879.—a

ANNEE SCOLAIRE 1879-80
LIVRES CLASSIQUES ETC.
A LA
LIBRAIRIE
PAYETTE & BOURGEAULT,
250,—RUE ST. PAUL,—250,
MONTREAL.
Les Directeurs et Directrices des Communautés Religieuses, les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Institutrices trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très avantageuses.
Dépot des Ouvrages Classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St. Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Pub lique.

	Prix des
Grammaire Elémentaire suivie de très nombreux exercices orthographiques, d'un lexique et de devoirs du style..	$3.75
Gram. Elémentaire, partie de l'élève.	1.80
Do do do du maitre.	9.00
Exercices orthographiques, suivie d'un lexique et de devoirs de style.....	2.40
Nouvelle grammaire complète.....	3.00
Exercices mis en rapport avec la Grammaire complète.....	3.00
Le même, partie du maitre	7.20
Méthode pratique et raisonnée de style et de composition, 1ère année (partie de l'élève)	8.60
Do do (partie du maitre)	9.00
Do do 2e année (part. de l'élève)	3.60
Do do do (partie du maitre)	9.00

—AUSSI—

Manuel de la Congrégation du Cœur de Jésus.....	3.00
Leçons morales, illustrées.....	2.40

Etc., etc., etc.
PAYETTE & BOURGEAULT,
250, Rue St. Paul,
Vis-à-vis la rue St. Vincent
30 Juillet.

LIBRAIRIE
IMPRIMERIE ET RELIURE.
Payette & Bourgeault,
LIBRAIRES
No. 250, RUE ST. PAUL,
MONTREAL.
Ouvrage Canadiens en vente à cette Librairie :
" Le Pélerin de Ste. Anne, " 2 vols. in 18 Jésus, par Pamphile Lemay.....$1.00
" Picounoc le maudit, " suite du Pélerin de St. Anne, 2 vols. in 18 jesus.. 1.00
" Le bon Pélerin de Ste. Anne, " 1 v. in 12, 100 pages broché..... 0.15
" Les anciens Canadiens, " par P. A. de Gaspé, 2 beaux vols. in 12, bro.. 1.00
" Souvenirs d'un Exilé Canadien, " par J. B. Singer, 1 vol. in 12, broché..... 0.30
" La vraie Politesse et le bon Ton, " par un prêtre canadien, 1 vol in 18 0.25
" Notre Dame de Lourdes, " par Henri Lasserre 1 vol. in 12, 400 pages cart. (Edition Canadienne)..... 0.50
" Esquisse sur le Nord Ouest, " par Mgr. Taché, 1 vol. in 8..... 0.30
" Une de Perdue deux de trouvées, " par G. de Boucherville, 2 vols. in 12 1.00
" Jean Rivard, le défricheur canadien, " par A. Gérin Lajoie, 1 vol. in 12..... 0.30
" Jean Rivard l'Economiste, " par le même, 1 vol. in 12..... 0.30
" Biographie de l'hon. B. Joliette et de M. le grand vic. A. Manseau, " 1 v. in 12 cartonné..... 0.50
" Histoire de la littérature canadienne, " par Edouard Lareau, 1 v. in 8. 1.00
" Mélanges Historiques et Littéraires, " par le même, 1 vol. in 12..... 0.60
" Libéraux et Conservateurs, " par le même, 1 vol. in 8..... 0.10
" Itinéraire de Québec à Chicago, " par A. G. Gérard, 1 vol. in 8 bro.... 0.75
" Les Evénements de 1837-1838, " par L. N. Carrier, 1 vol. in 12, broché.. 0.50
" Le colonel Dambourgès, " 1 vol. in 18, cartonné..... 0.25
" Traité Populaire de la Culture de la betterave et de la fabrcation du sucre en Canada, " par Octave Cuisset, 1 volume, in 12..... 0.25
" Nos Croisées ou l'Histoire anecdote de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise, " 1 volume in 12 broché. 0.50
" Cathéchiste Politique, " par B. A. T. de Montigny, 6 vols. in 12 bro..... 0.75
Le même cartonné..... 1.00
" Les martyrs du Colisée, " par le Rév. A. J. O'Reilly, 1 vol. in 8 broché.... 0.75
" De Tribord à Babord, " par Faucher de St. Maurice, 1 vol. in 12 broché 500 pages..... 1.25
" Histoire du Canada et des Canadiens de 1830 à 1837, " par M Bibaud, 1 vol. in 12 broché, 500 pages 1.50
" Manuel de Controverse, " par Scheffmager, 1 vol. in 18 broché..... 0.13
" Le Petit arsenal du Catholique ou traité élémentaire de Controverse, " par un Catholique Romain, 1 vol. in 12, 500 pages cartonné..... 0.50
" Leçons morales, " par J. J. Valade Gabel, 1 vol. in 12, illustré d'un grand nombre de gravures, cart..... 0.25
" Relutions des Jésuistes, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, " 3 forts volumes grand in 8 broché..... 15.00
" Nouveau Testament de Notre-Seigneur (Le), " traduit de la vulgate en français, avec des notes explicatives, morales et dogmatiques, pour en faciliter l'intelligence, par Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec; 1 fort volume in 12, pleine reliure en cuir 1.50
Et une foule d'autres trop longs à énumérer.
Ces ouvrages sont expédiés par la poste sans charge extra sur réception du prix ci-haut mentionné.
Payette & Bourgeault,
LIBRAIRES
250 Rue St. Paul,
Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréa

IMPRESSION
DE
PLACARDS
DE TOUTES LES GRANDEURS
A quelques heures d'avis
AU BUREAU DE
LA PATRIE
22 RUE ST. GABRIEL.

COMMERCE.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 2 Oct. 1879.

Or à 160.
Greenbacks ont été achetés de ¼ et vendus de 0 à 0.
Change sur New-York, vendu de 6 à 0.
Change sur Londres de 4.85 à 0.00.
Traites d'or, 1½ à ¾ d'escompte.
Gros Argent Américain, de 0 à 0.

COTES DES FONDS.

VALEUR.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal.....	132	132½
Banque Ontario.....	58	62
Banque de l'A. B. du N...	...	...
Banque Consolidée.....	4	9
Banque du Peuple.....	44½	50
Banque Molson.....	64	65½
Banque de Toronto.....	112	115
Banque Jacques-Cartier....	57	58
Banque des Marchands....	81	81½
Banque des Town. de l'Est	95	97½
Banque de Québec.....	...	80½
Banque Notionale.....	...	78½
Banque Union du B. C...	47½	50
Banque des Artisans.....	...	...
Ban. Can. de Commerce.	113	113½
Banque Ville Marie.....	40	44
Banque Métropolitaine...	...	...
Banque de la Puissance..	...	..
Banque de Hamilton.....	...	97
Banque Maritime...	...	..
Banque d'Echange.....	24½	50
Banque Fédérale.....	97½	102
Banque Impériale.....	...	...
Bons du G. T., 7 p. c.....	...	..
Bons M. et Ch., 8 p.c. stg.	...	...
Do 6 p. c. cy.	...	98
Cie du Télg. de Montréal.	91½	91½
Do de la Puiss...	..	...
Cie de Nav. du Richelieu.	37	38
Chemin de fer de la Cité..	78	80
Cie du Gaz.....	118½	119
La Bourse.....	...	...
Crédit Foncier.....	...	80
Assur. Royal Canadienne.	44½	45½
Cie Manu. de Coton.....	...	...
Valeurs de la Puissance..	..	..
Bons de la Puissance.....	...	..
Déb. de gouv. 6 p.c stg....	100	...
Do 5 p.c. cy...	99½	99½
Bons du Havre de Mont..	103½	104
Bons de la Corp. de Mont.	104½	105
Valeurs de Mont. 7 p.c...	119	120
Do 6 p.c...	105	..

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 8 à 0.00
Traite en or sur New-York...¼ de prime.

MARCHÉ EN GROS

	$ c.	$ c.
Farine—Supérieure extra..	5 65 à	5 75
Extra superfine.....	5 60 à	5 60
De gout.....	0 00 à	0 00
Extra du printemps.....	5 55 à	5 60
Farine forte de boulangers.	5 60 à	5 85
Fine.....	4 40 à	4 60
Moyenne	3 75 à	3 90
Recoupes.....	3 25 à	3 40
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs.....	2 70 à	2 75
Farine en sac de la Cité (livrée).....	2 80 à	2 80
Farine d'avoine, Ontario....	4 65 à	4 70
Farine de blé-d'Inde.—" Kiln-dried," yellow, 2.50.		
Blé-d'Inde.—51c à 52		
Avoine.—31c à 32		
Orge.—00 à 00		
Pois.—78c à 80c		
Graisse.—9c à 10c en seaux.		
Lard.—$12,75 à 13.25.		
Jambon.—11 à 12c.		
Fromage.—8c à 9½c.		
Beurre.—De l'Ouest, 11 à 15c; Brockville et Morrisburg, 13 à 17; Cantons de l'Est, 15 à 18c; *Creameries*, 20 à 22c.		
Alcalis.—En pots 3.70 à 3.75.		

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTRÉAL.

Montréal, 2 Oct. 1879.

	$ c.	$ c.
Farine de blé, par 100 lbs...	2 05 à	2 15
Farine d'avoine	1 80 à	2 00
Farine de blé-d'Inde.....	1 60 à	1 90
Sarrasin	1 60 à	1 80

GRAINS.

Blé, par minot.....	0 00 à	0 00
Pois, do	0 80 à	0 90
Orge, do	0 50 à	0 60
Avoine par 40 lbs.....	0 35 à	0 40
Sarrasin par minot.	1 00 à	1 10
Mil do	1 50 à	1 60
Lin do	1 00 à	1 10
Blé-d'inde do	0 70 à	0 75

LÉGUMES.

Pommes au baril.....	2 00 à	3 00
Patates au sac.....	0 45 à	0 50
Fèves par minot.....	1 10 à	1 20
Oignons par tresse.....	0 04 à	0 05

LAITERIE.

Beurre frais à la livre.....	0 15 à	0 18
Beurre salé do	0 10 à	0 15
Fromage do	0 07 à	0 08

VOLAILLES.

Dindes (vieux) au couple...	1 50 à	2 00
Dindes (jeunes) do ...	0 00 à	0 00
Oies au couple.....	0 00 à	0 00
Canards au couple.....	0 50 à	0 60
Poules do	0 50 à	0 60
Poulets do	0 30 à	0 40

GIBIERS.

Canards (sauv.) par couple.	0 40 à	0 50
Canards noirs par couple...	0 40 à	0 50
Pleuviers par douzaine.....	0 00 à	0 00
Bécasse au couple.....	0 00 à	0 00
Pigeons domest. au coup...	0 20 à	0 25
Perdrix au couple.....	0 00 à	0 00
Tourtes à la douzaine.....	0 00 à	0 00

VIANDES.

Bœuf à la livre.....	0 06 à	0 10
Lard do	0 08 à	0 10
Mouton do	0 00 à	0 00
Agneau do	0 10 à	0 12
Lard frais par 100 livres....	6 50 à	7 00
Bœuf par 100 livres.....	6 00 à	8 00
Lièvres.....	0 00 à	0 00

DIVERS.

Sucre d'érable à la livre....	0 08 à	0 10
Sirop d'érable au gallon....	0 80 à	1 00
Miel à la livre	0 08 à	0 12
Œufs frais à la douzaine...	0 12 à	0 15
Haddock à la livre.....	0 06 à	0 06
Saindoux par livre.....	0 10 à	0 12
Peaux à la livre.....	0 05 à	0 00

REPRODUCTIONS.

Nouvelles Canadiennes.

QUEBEC.—M. Bowland, conducteur sur le chemin de fer Intercolonial, s'est fait broyer le bras droit en accouplant des chars au Grand-Tronc, hier soir, vers six heures. Le Dr Lacerte lui a prodigué les premiers soins.

—Un cultivateur des paroisses environnantes amenait à Québec une provision de choux, ce matin vers 1.45 Arrivée en face du marché Jacques-Cartier, sur la rue St-Joseph, la voiture, trop lourdement chargée, croyons-nous, écrasa sous ce poids, sur les lisses des chars urbains. Cet accident a eu pour effet de retarder le trajet des chars.

—Vers midi, un jeune garçon a failli être victime d'un accident. Il monta à cheval, et aussitôt l'animal prit une course sur la rue Dorchester et se mit ruer. Le jeune homme effrayé criait de toutes ses forces. Il a pu cependant descendre de cheval sans accident.

—On dit qu'une femme détective de New-York est en cette ville depuis une couple de jours, à la recherche d'un criminel que l'on croit s'être réfugié dans cette ville.

—Le curé pour la paroisse des Ecureuils sera nommé cette semaine, et officiera dans cette ville.

—Au commencement du mois, les fièvres typhoides avaient commencé à opérer quelques ravages dans cette ville. Nous sommes heureux de constater qu'elles tendent à disparaître.

—L'hon. M. Joly et sa famille, est arrivé en cette ville de la Pointe Platon, Lotbinière.

M. l'orateur Turcotte est de retour en cette ville depuis hier soir.

L'hon. Dr Ross, membre du conseil législatif, est aussi en cette ville.

M. Gagnon, M. P. pour Kamouraska, arrivé hier soir, loge à l'hôtel de la côte Lamontagne.

—*Le Nouvelliste.*

—Le dîner à Sir John A. Macdonald, préparé par ses admirateurs de Québec, aura lieu le 15 octobre prochain dans la salle de musique rue St. Louis.

Il y a à l'heure qu'il est 235 souscripteurs.—*L'Eclaireur.*

ST. JEAN.—Les députés du district ont commencé à visiter leurs électeurs.

—M. P. Régnier vient de gagner à la lotterie de N.-D. de Lourdres, une bague estimée à $65. C'est une belle pièce de bijouterie avec diamants.

—Un nommé Doyle, de Hemmingford, est accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur son fils, le soir du 23 courant. Tout le monde est surpris qu'il n'y ait pas encore de plainte poatée contre l'inculpé.

Le coup a été tiré à bout portant, et la victime aurait été tuée instantanément, si elle n'eût fait un mouvement instinctif pour se garer.

La charge porta dans le côté et la blessure, tout en étant très grave, n'est pas jugés fatale par le Dr. Verner, qui l'a examinée.

—*Le Franco-Canadien.*

Comment on s'enrhume a Paris

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis :*

Il parait que le trait dominant de Paris, c'est que le climat y est détestable. qu'on y gèle ; qu'on s'y enrhume ; qu'on est trop pingre pour y faire du feu ; que les appartements n'y sont ni chauffés parce que cela coûte trop, ni ventilés parce qu'on a peur des courants d'air ; qu'une des raisons pour lesquelles les Français sont si souvent dehors, c'est que., c'est moins cher ; et que, finalement, Paris est le pays béni de la phthisie. Voici comment le *Times* de New-York raconte cette belle découverte :

Beaucoup de gens, particulièrement d'Américains, ont une admiration si déraisonnable de Paris qu'ils oublient, ou négligent d'exposer ses nombreux défauts. Les Parisiens sont tellement habitués à montrer ce qu'ils ont de mieux et à cacher ce qu'ils ont de mauvais et de désagréable, qu'un étranger doit vivre longtemps chez eux, et les bien connaître avant de découvrir les fautes et les désavantages des citoyens et de la ville. Elle est positivement insalubre, quoiqu'on entendre parler rarement de son insalubrité. La consomption y est commune, bien qu'on dût supposer que cette hideuse maladie est inconnue sous le soleil de la France, dont on entend parler sans cesse. Le climat de la capitale est loin d'être bon, et il n'aurait jamais passé pour bon s'il ne se trouvait être beaucoup moins mauvais que celui de Londres, auquel il est généralement comparé, surtout par nos concitoyens. Un climat peut être incomparablement supérieur à celui de Londres et cependant être exécrable. Un ciel clair et pur est généralement présumé être la prérogative de Paris, mais le fait est qu'il y pleut en moyenne un jour sur trois. Les hivers, souvent rigoureux, généralement désagréables et insalubres, sont très favorables aux maladies pulmonaires. Mais le mauvais air et le manque de chaleur artificielle passent pour une source féconde de consomption. Les Parisiens, comme tous les Français, ont une frayeur mortelle des courants d'airs produits par les portes et les fenêtres ouvertes. Ils aiment beaucoup à s'asseoir en plein air pour fumer, manger, boire, causer ; mais du moment qu'ils entrent dans un théâtre, une maison, un omnibus, ils ferment l'accès à tout air du dehors. Ils semblent avoir une hostilité irréconciliable contre la ventilation. Il n'y a pas longtemps, un des théâtres du boulevard—tous les théâtres de Paris sont très clos et chauds—introduisit un appareil à ventilation ; mais ses habitués en eurent une telle peur que le directeur dut le faire promptement enlever pour ramener son public perdu. Les Anglais et les Américains trouvent très incommode de voyager avec des Français, à cause de leur opposition insurmontable à l'oxygène. Ils sont très grossiers dans leurs efforts pour empêcher son introduction, et ils referment les fenêtres que d'autres personnes avaient ouvertes, sans un mot d'explication ou d'excuse. Leurs appartements sont presque toujours froids, et ils souffrent beaucoup du froid, mais leur économie—souvent mal appliquée—est telle qu'ils ne veulent pas employer suffisamment de combustible. Un bon feu dans leurs maisons ne peut pas faire d'effet au dehors, et par conséquent, ils n'en ont que rarement ou jamais. Les Américains qui ont visité des familles françaises en hiver doivent se souvenir de l'incommodité résultant d'un manque de feu suffisant. Même les familles de grandes ressources économisent mesquinement sur le chauffage, grelottant tout le jour et se couchant de très bonne heure pour épargner le bois ou le charbon. Les refroidissements, les rhumes, les désordres pulmonaires, finissant souvent par la phthisie, sont le résultat de leur détermination d'économiser quelques francs. Il n'est pas rare de voir les Parisiens, et tous les Français, abîmer leur santé. et sacrifier leur vie pour accroître leur revenu. Comme peuple, ils ont très peu de confort intérieur. Une des raisons pour lesquelles ils sont si souvent dehors, c'est que c'est moins cher.

Qui eût dit-il y a quelques années, quand il était de mode en Amérique de villipender les Français pour leurs dissipations, leur prodigalité, leur vie à *lurelure* et leur imprévoyance du lendemain, qu'un jour viendrait où on leur reprocherait d'être ladres, grippesous, mesquins au point,—même les familles grandement à l'aise, —de grelotter tout le jour et de se coucher comme les poules pour épargner le chauffage ! Ah ! nous sommes bien vengés, et nous remercions nos censeurs. Le monsieur qui a écrit ces jolies choses a bien raison ; les Français savent si bien dissimuler leur défauts qu'il a fallu longtemps pour qu'on s'aperçût de celui-là. Et encore il a fallu un Américain pour faire cette belle découverte. Parions qu'il n'y a pas en Europe un homme, pas même un reporter, assez perspicace pour s'en être jamais douté.

ECHOS DE PARTOUT.

—Nous lisons dans le *Commercial* de Buffalo :

" L'illumination nes chutes du Niagara de la rive américaine au moyen de la lumière électrique donne un aspect doublement attrayant à cette scène fomeuse. En ce cas, la science éclipse les effets produits preduits par l'art, et les fantastiques exhibitions de couleurs obtenues surpassent les teintes les plus riches que le peintre puisse jeter sur sa palette De la terrasse du Prospect Park, par une nuit sombre, les chutes apparaissent, sous les rayons d'une lumière électrique rouge, comme une immense et rapide avalanche de lave rouge sombre, qu'un tour de main de l'homme manœuvrant le verre tournant placé devant le foyer change subitement en un énorme scintillement de vif argent, et quand des couleurs alternantes sont mises davant la flamme éblouissante, on croirait voir un gigantesque arc en ciel mouvant. L'écume et l'embrun que le visiteur du jour ne se lasse jamais de contempler dans l'abîme de la cascade deviennent par cette transformation nocturne des nuages menaçants dans lesquels les rayons du feu électrique jouent avec un effet magique rappelant, mais avec plus d'intensité, l'étonnante phosphorescence de l'océan avant une tempête de nuit

" Les jolies petites fontaines qui embellissent le Prospect Park expasées à la flamme électrique, semblent de véritables pluies d'argent. Les effet pyrotechniques les plus enchanteurs de l'art chinois sont relégués dans l'ombre par ce spectacle. Les myriades de petites gouttes d'eau deviennent à volonté des averses de rubis ou de saphirs, changées instantanément en embrun d'or dont la splendeur trop vive est douloureuse à l'œil, à cause du contraste avec le fond sombre des arbres et de la verdure du parc. "

—Alors que les pessimistes crient que tout va de mal en pis, il est au moins juste de déclarer que jamais la science n'a fait de plus grandes enjambées. La médecine opératoire française révèle tous les jours des progrès qui affirment l'excellence de notre école chirurgicale.

Aujourd'hui, le praticien va hardiment chercher dans les entrailles de l'être humain des tumeurs qui, traitées jadis par des moyens externes, n'en déterminaient pas moins la mort du malheureux.

La chirurgie moderne extrait maintenant ces masses parasites des flancs des malades, replace, après les avoir pour ainsi dire remis à neuf, les intestins lésés et comprimés, et, grâce au perfectionnement de l'outillage, aux aspersions phéniques et à l'habileté de l'opérateur, les péritonites et les décès (suites supposées de ces hardiesses du bistouri) deviennent extrêmement rares.

Une des gloires de la Faculté de Paris, le professeur Pean, ne se contente plus d'enlever des ovaires et des kystes, il pratique maintenant la gastrotomie. Pour être moins technique, il a mis l'autre jour à nu l'estomac d'un cancéreux et l'a débarrassé du mal qui le rongeait. Puis il a refermé la plaie comme on referme la porte d'un fruitier, après l'avoir purgé du fruit qui gâtait les autres. Au bout de quelques jours, l'opéré renaissait à la vie.

—La ville de New-York a été menacée samedi d'un véritable débordement de faux billets de $5, portant le nom de la National State Bank of Troy. La police était heureusement sur ses gardes, et sept ou huit individus qui

s'efforçaient de faire passer ces billets ont été arrêtés dans la soirée. Dans le nombre se trouvait une jeune fille, qui a été envoyée avec les autres dans la prison de Ludlow street, faute de pouvoir fournir une caution [de $5,000. Un des hommes arrêtés, nommé William Cluff, dit Frank Bennett, a été trouvé nanti d'une quantité de faux billets représentant la somme de $1,700. Malgré ces arrestations et cette saisie, il est probable qu'un grand nombre de ces billets ont été mis en circulation. Ils sont assez mal exécutés et facilement reconnaissables.

ADMINISTRATION.

"LA PATRIE"

Paraît tous les jours, à midi et à 5 hrs. du soir.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les frais de port sont à la charge de l'Editeur-propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENT:

UN AN	$4.00
SIX MOIS	2.00
ROIS MOIS	1.00

Le numéro, 1 cent.

Par le porteur, à domicile, en ville, 8 *cts par semaine.*

BUREAUX DU JOURNAL

22 & 24, rue St. Gabriel.

ANNONCES:

Dix cents la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,
Directeur de LA PATRIE.
MONTREAL.

LA PATRIE.

Montréal, 2 Octobre 1879.

COURRIER.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs dont la souscription est expiré le 1er Octobre courant, sur le fait que nous cesserons l'envoi du journal à tout abonné qui n'aura pas renouvellé son abonnement le ou avant le 5 octobre courant.

Les hons. MM. Joly, Langelier et Mercier sont arrivés hier, à l'hôtel Windsor, où ils ont été reçus par un grand nombre de leurs amis politiques. Les ministres sont repartis ce matin pour St Hyacinthe où ils prendront la parole à l'assemblée qui a lieu aujourd'hui dans cette ville.

L'*Eclaireur* publie les nouvelles suivantes:

On dit que M. le juge Bossé à Montmagny va être mis à la retraite et que son fils sera élevé sur le banc à Rimouski.

M. Angers remplacerait le juge Bossé à Montmagny.

M. McDougall serait nommé juge à la Malbaie, en remplacement du juge Routhier, qui recevrait provisoirement la succession du Juge Polette à Trois-Rivières, pour être installé ensuite sur le banc à Québec.

Voilà un remue-ménage qui en vaut la peine.

MM. les conservateurs, comme on le voit, ne perdent pas leur temps.

C'est le régime de la protection, et elle ne durera pas toujours.

Les dieux auraient pu nous punir plus sévèrement encore.

On se rappelle les cris de fureur poussés par la presse conservatrice au sujet de ce que les tories appelaient la trahison de M. Turcotte. Ces bons *bleus* sommaient le député de Trois-Rivières de résigner son mandat, et le vilipendaient comme des cochers de fiacre, parce qu'il ne trouvait pas à propos de suivre leurs conseils. Voyons maintenant le ton qu'ils prennent au sujet de la conduite équivoque de quelques députés libéraux.

Deux poids et deux mesures comme toujours:

"Le *Morning Chronicle* annonce que quelques libéraux de Lévis ont fait une sommation à M. T. Paquet, le sommant respectueusement de soutenir M. Joly ou de résigner.

"M. Paquet, ajoute le même journal, donnera sa réponse, vendredi prochain.

"Ce genre de sommation nous paraît ridicule et contraire à la liberté du mandataire.

"Un député ainsi nommé devrait simplement répondre: je rendrai compte à mes électeurs de mon mandat, en temps opportun et convenable. Vous m'avez confié la défense de vos intérêts; vous apprécierez mes actes quand vous serez en position d'en connaître le motif et le résultat, c'est-à-dire à l'expiration de mon mandat."

C'est précisément ce que vous a répondu M. Turcotte, dans le temps, et cependant vous l'avez insulté sur tous les tons!

Il n'est pas exact de dire que l'honorable M. Joly a déclaré dernièrement qu'il demandera une dissolution de la législature et des élections générales dans le courant de cette semaine.

Qu'on relise le discours de M. Joly prononcé devant l'assemblée publique à St Roch, et l'on ne trouvera aucune déclaration de cette nature.

L'honorable premier ministre n'a pas précisé le temps.

Il a simplement dit qu'il n'attendrait pas le 28 octobre pour faire connaître quelle position nouvelle prendra le gouvernement si les subsides ne sont pas votés aujourd'hui.

Le moment que choisira le gouvernement pour faire connaître ses intentions pourrait arriver cette semaine comme il pourra aussi n'arriver que dans deux et trois semaines.—*L'Eclaireur.*

Une mission manquée.

Les chefs conservateurs prétendaient avoir de grands projets en vue pour assurer la renaissance de la prospérité dans notre pays. Avant comme après la chute du gouvernement Mackenzie ils affirmaient que le régime réactionnaire verserait des monceaux d'or dans nos caisses vidées par cinq années de dilapidation libérale. Le revenu des douanes devait doubler et nos budgets ne devaient plus accuser que des excédants de recettes sur les dépenses. L'industrie canadienne devait immédiatement,—c'était le mot,—prendre un tel développement, que les Etats-Unis seraient forcés de tomber à nos genoux pour implorer notre clémence et nous demander une réciprocité ou un *zollverain* qui livrerait à l'exploitation combinée de la République et du Dominion tous les marchés de l'univers. Ceci créait naturellement un commerce énorme qui ferait de la construction instantanée de la grande voie ferrée du Pacifique une nécessité absolue.

Le chemin de fer du Pacifique rendu à la sollicitude des ministres conservateurs devait être de suite parachevé. On traça un plan aux dispositions duquel on voyait que le tarif protecteur allait donner un tel élan à nos affaires, que toute la population d'Angleterre se voyant menacée de ruine par la concurrence canadienne allait s'empresser d'abandonner les regions inféconds de la métropole pour venir chercher fortune dans nos fertiles pleines du Nord-Ouest. Dans sa loyauté obstinée sir John A. Macdonald avait résolu de faire de l'Angleterre une possession du Canada. Le rêve était beau, et la réalisation en paraissait facile à tous les hallucinés protectionnistes.

Comme l'exécution des plus beaux projets n'est possible qu'avec la possession de l'argent, le gouvernement d'Ottawa décida de dévaliser les simples et crédules banquiers de la naïve Albion. Pour cela on résolut de dépêcher en Angleterre trois personnages haut placés dans les sphères ministérielles et auxquels, au préalable, on avait fait octroyer des lettres de noblesse qui pussent les accréditer auprès des hauts barrons de la finance anglaise.

Trois de nos puissants chevaliers furent chargés d'aller négocier l'affaire. Ici on avait crié sur tous les toits que le Canada devait être pour les Canadiens; mais les trois chevaliers avaient pour mission de déclarer de l'autre côté de l'Atlantique que le Canada devait être pour les Anglais, à qui il appartenait, du reste, selon toutes les apparences. On devait demander au gouvernement de la métropole la garantie impériale pour les bons canadiens à négocier afin de construire le chemin de fer du Pacifique et de coloniser les plaines de l'Ouest avec le surplus des populations de la grande Bretagne; on devait ensuite s'adresser aux capilistes pour obtenir l'argent que représentaient ces bons et enfin demander la nomination d'un commissaire britannique chargé de surveiller les affaires du pays dont les Canadiens devaient être les seuls maîtres. Pour amadouer plus facilement les si peu soupçonneux habitants des Iles Britanniques on représenta le tarif canadien sous les couleurs les plus chatoyantes. Mais rien n'y fit.

Ici le tarif ne nous a donné ni la renaissance de notre industrie, ni la reprise des affaires commerciales, ni l'augmentation des revenus de nos douanes. Là bas il ne nous a donné ni la garantie impériale, ni les fonds des capitalistes, ni l'immigration des désœuvrés, ni l'envoi du commissaire demandé. Au contraire; c'est précisément au tarif que les Anglais ont objecté, et c'est à la politique de réaction actuelle qu'il faut attribuer non seulement le désappointement de nos nationaux abusés, mais encore les échecs que nous avons subis en Angleterre.

Les trois chevaliers sont revenus encore plus gros Jeans qu'auparavant, et le beau projet que la *protection* leur avait fait combiner n'a servi qu'à grèver de dépenses inutiles le budget qu'ils devaient restaurer.

L'Hon. M. Marchand devant le peuple.

Voici, selon le *Franco-Canadien*, comment l'hon. M. Marchand, qui était dimanche dernier à St Valentin, s'est disculpé d'une accusation fausse lachement portée contre lui par la presse conservatrice:

« A plusieurs reprises, la *Voix du peuple* avait accusé l'hon. ministre des Terres de la Couronne ainsi que l'hon. M. Joly d'avoir signé des chèques pour leurs salaires, pendant que les employés de leurs départements respectifs n'avaient pas encore été payés.

Dans l'entrefilet comportant cette accusation, la feuille des Black défiait l'hon. M. Marchand de donner sa parole d'honneur que tel n'était pas le cas. Comptant alors sur le silence de ce dernier M. le rédacteur de *son journal* croyait avoir beau jeu sur cette question. Il somma de nouveau M. Marchand de donner la parole d'honneur que la *Voix du peuple* lui avait demandée. Le député de St Jean refusa net, en disant qu'une parole d'honneur ne se donnait qu'entre gentilshommes et que dans le cas actuel, à son avis, les conditions étaient loins d'être remplies.

Sur ce, les conservateurs présents commençaient déjà à crier victoire lorsque l'hon. M. Marchand déploya aux yeux de M. Corneiller l'affidavit et la lettre suivante. Le premier signé par le comptable du département des Terres de la Couronne et la seconde par l'hon. M. Joly,

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 22 sept. 1879.

Je, John V. Gale, de la cité de Québec, comptable et Caissier du Département des Terres de la Couronne, jure et dit par les présentes:

Que le 2 septembre courant, j'ai expédié à l'hon. F. G. Marchand, Commissaire des Terres de la Couronne, un chèque pour son salaire, tel que j'avais l'habitude de le faire tous les mois. Le messager m'a rapporté le chèque en disant que le Commissaire refusait de le recevoir, et j'ai maintenant le chèque en question en ma possession.

Je dis de plus, qu'à l'exception de l'hon. F. G. Marchand, tous les employés du Département des Terres de la Couronne ont reçu leur salaire.

(Signé) JOHN V. GALE,
Compt. et Caissier.
Dépt. des Terres de la Couronne.

Assermenté devant moi à Québec ce 22e jour de sept. 1879.

(Signé) J. B. R. DUFRESNE,
Commissaire de la Cour Supérieure pour le District de Québec.

Voici maintenant la lettre de l'hon. M. Joly:

Québec 22 Sept. 1879.

Hon F. G. Marchand, St. Jean.

Mon cher Monsieur,

J'apprends avec étonnement par votre lettre du 20 courant que l'on prétend que je me suis fait payer mon salaire comme ministre le premier septembre, tandis que mes employés dans mon bureau n'ont pas été payés.

Il est étonnant que nos adversaires ne trouvent pas d'accusations plus sérieuses à porter contre nous; ils essaient de nous faire perdre le respect et l'estime des honnêtes gens, mais ils ne réussiront pas.

Les officiers de mon département ont été payés, le premier septembre, mais je n'ai pas voulu prendre mon salaire.

Je n'ai pas l'intention de toucher mon salaire tant que les subsides n'auront pas été votés.

Veuillez me croire
Tout à vous,
H. G. JOLY.

A la vue de ces documents M. l'accusateur avait pâli, mais pendant que M. Marchand en faisait la lecture il était venu de toutes les couleurs.

Quant la lecture en fut finie la position de ce pauvre valet sans jugement était devenue une vraie torture, mais force lui fut de subir non-seulement la peine de son propre crime, mais aussi de celui de ses maitres dont il prenait la responsabilité.

S'apercevant sans doute de la fausse position où l'avaient placé ses lâches et déloyaux patrons, et croyant devoir rogner le nombre des accusations que la *Voix du Peuple* avait portées contre l'hon. M. Marchand, M. Corneiller voulut en esquiver quelques-unes espérant par là abréger son supplice, mais M. Marchand n'entendait pas les affaires de cette manière. La *Voix du Peuple* en main, l'hon. député de St. Jean arracha une à une les calomnies odieuses du sale journal des Black, afin de stigmatiser celui qui en prend la responsabilité de menteur public, de calomniateur éhonté, et lui mettre au front le cachet d'ignominie qu'il mérite pour qu'à l'avenir tous les hommes honnêtes du comté de St. Jean puissent le connaître et le fuir.

Voilà l'homme qui depuis un mois fait appel à l'hon. M. Marchand dans *son journal*. Voilà lénergumène qui demandait une rencontre avec tant de fanfaronnade! Voilà l'être qui a cru imposer ses mensonges aux braves et intelligents électeurs du comté de St. Jean. Il ne savait pas, et ses inspirateurs se sont donné garde de lui dire, qu'il allait porter ses mensonges et ses calomnies devant des gens qui connaissent l'hon. M. Marchand depuis quarante ans! Vous ne saviez pas toutes ces choses, M. Cornellier, mais dimanche dernier a été une rude, mais espérons, une salutaire leçon dont vous ferez votre profit tant que vous serez au milieu de nous!

M. Cornellier a aussi répudié la responsabilité de la rumeur allant à dire que l'hon. Premier et ses collègues avaient remplacé une somme de $50.000 par leurs bons.

Comme l'hon. député de St. Jean achevait de mettre au net son vote sur le bill Taillon ou bill des orangistes, à la parfaite satisfaction des assistants, les vêpres sonnèrent, ce qui a obligé l'assemblée de se dissoudre, la plupart *disant qu'ils en avaient assez entendu pour savoir à quoi s'en tenir sur le compte de ce petit menteur de grossier là!*

Résultat.—Aplatissement complet de M. Corneiller. Victoire signalé pour l'hon. M. Marchand. »

LA COALITION.

Nous croyons devoir dire que les journaux qui ont publié des extraits de notre article sur la coalition, n'ont pas fait connaître toute notre pensée. Nous tenons à rappeler les conditions auxquelles nous avons dit qu'une coalition pourrait être faite ou acceptée par les libéraux; la principale de ces conditions étant que le conseil législatif abandonnât la position extraordinaire et dangereuse qu'il a prise en refusant les subsides dans le but de forcer le lieutenant-gouverneur à renvoyer un ministère supporté par la chambre.

Les libéraux ne peuvent consentir à aucune coalition qui aurait pour effet de faire croire qu'ils renoncent aux principes compromis par la démission de l'hon. M. Letellier et le refus des subsides par le conseil législatif.

Les conservateurs ne voudront pas non plus, eux, reconnaître en aucune manière la sagesse et l'opportunité de la position prise par le parti libéral relativement à la démission du ministère de Boucherville. Voilà pourquoi nous avons dit que les deux partis seraient obligés de faire des réserves considérables et de déclarer solennellement qu'ils ne se coalisent que pour accomplir l'objet patriotique et spécial que nous avons indiqué la semaine dernière.

Entre démontrer qu'une coalition est nécessaire et prouver qu'elle est réalisable, il y a une grande différence

L. O. DAVID.

Un régiment de Zouaves.

Il est question en ce moment de la formation d'un régiment de zouaves canadiens à Montréal. Ce projet, adopté par le Ministre de la Milice, est en voie d'exécution et la question d'uniforme reste seule en question. Les principaux officiers sont M. Dorsonnens, colonel; le sénateur Trudel et le maire de Montréal, majors, Messieurs Prendergast, Larocque, Drolet, Doucet, Monk, McGowan et autres, capitaines.

Déjà en 1875, des démarches ont été faites à Ottawa pour former un régiment de zouaves. Le gouvernement McKenzie, après avoir donné son assentiment au projet, trouva un obstacle insurmontable, dans le major-général Smyth, qui en référa au Ministère de la guerre à Londres. La réponse, après s'être longtemps fait attendre, nous apprit que les volontaires canadiens devaient, *sans exception*, porter l'uniforme de l'armée anglaise.

Il est certain que le projet actuel rencontrera le même obstacle, s'il faut en juger par l'ordre qui vient d'être publié par le ministre de la milice, défendant les uniformes étrangers, même aux élèves de nos collèges, organisés en compagnies d'exercice.

L'Angleterre devrait se rappeler pourtant que l'uniforme des voltigeurs, canadiens à Chateauguay n'était pas l'uniforme anglais. Elle ne devrait pas avoir oublié non plus les services rendus à son armée, par les zouaves en Crimée. Avec l'uniforme des zouaves, le nouveau régiment ne manquera jamais de recrues qui se feront gloire de le bien porter. Quant aux uniformes de l'infanterie légère ou des carabiniers, les Canadiens-français d'origine ne les porteront jamais avec enthousiasme, aussi le nouveau régiment, après quelques mois d'existence, tomberait-il comme ses devanciers sous leur impopularité.

X.

Les mines de Phosphate.

On a fait beaucoup de bruit au sujet de la richesse incalculable de ces mines. En parcourant le Rapport Officiel de l'Hon. Ministre des terres de la couronne pour l'année expirée le 30 Juin 1878 on constate que ces mines au nombre de vingt n'ont donné depuis le commencement de leurs opérations qu'une moyenne de 310 tonnes pour chaque mine, en exceptant la Cie. minière de Buckingham, qui a extrait à elle seule 4388 tonnes. Quelques compagnies après avoir extrait 25 30 et 50 tonnes ont suspendu leurs opérations. La fièvre des phosphates doit être passée.

Université Laval.

Hier soir a eu lieu dans la salle du Cabinet de lecture Paroissial l'ouverture des cours de l'Université Laval. Une foule considérable s'était rendue pour assister à la cérémonie d'ouverture et encombrait la salle. Il a été impossible à plusieurs personnes d'entrer.

Parmi les personnes présentes on remarquait Son Honneur le maire Rivard qui présidait l'assemblée, plusieurs Rév Pères Jésuites et Oblats, un grand nombre de messieurs du Séminaire de St. Sulpice, et quelques uns des Frères de la doctrine chrétienne.

M. le Recteur Hamel ouvrit la séance en expliquant brièvement les difficultés que l'Université a dû surmonter pour établir une succursale à Montréal.

M. le Dr. Rottot, doyen de la Faculté de médecine donna les raisons qui ont motivé l'établissement de cette Faculté à Montréal. Il dit qu'il n'ignore pas toute la rivalité qui existe entre les partisans des différentes écoles; mais il espère que le temps calmera les esprits et donnera à chacun l'occasion de juger sainement des raisons majeures qui ont nécessité l'établissement d'une nouvelle école de médecine en cette ville. Il donna d'excellents conseils aux élèves et leur recommanda surtout le travail et la persévérance comme étant les seuls moyens de succès dans la profession qu'ils désireraient embrasser.

La fin de son discours fut accueilli par des applaudissements prolongés.

L'Hon. Juge Jetté prit ensuite la parole et fit l'histoire de la formation des cours judiciaires; il parla des plaintes que les habitants du Canada avaient portées aux pieds de Louis XIV et qui contribuèrent puissamment à la formation du conseil souverain de Québec en 1664. Il se transporta ensuite au siècle des Mérovingiens et fit une courte esquisse des différents modes d'administration de la justice qui ont été en force depuis ce temps et qui ont aidé à la compilation des codes que nous avons aujourd'hui et à la formation des admirables cours où la justice est maintenant administrée.

M. Jetté fut interrompu plusieurs fois par de vifs applaudissements.

M. Cherrier, doyen de la faculté de droit fit un magnifique discours et en terminant prédit que l'Université formerait des hommes de talent qui feraient la gloire de la nation. Il parla en termes élogieux de la belle profession de la médecine et démontra combien ses membres méritaient de reconnaissance de la part de l'humanité.

Son Honneur le maire adressa ensuite quelques paroles de remerciments à MM. les organisateurs de la fête pour la peine qu'ils s'étaient donnée.

Le nombre des élèves inscrits pour la Faculté de théologie est de 212, pour la Faculté de droit, de 45, et pour la Faculté de médecine, de 30.

COUR CRIMINELLE.

Mercredi 1ér Oct. 1879.

L'Honorable juge Monk prend son siége à dix heures.

Le procès de Suzan Kennedy, accusée de meurtre, se continue.

William Garrick, constable de police étant assermenté déclare ce qui suit: Le 27 de Juin dernier, vers midi et quart, j'ai vu la prisonnière penchée à une fenêtre de la maison où elle résidait. Elle avait la figure enluminée et paraissait être sous l'influence de la boisson. Je dispersai la foule qui s'était rassemblée devant la maison et ensuite je continuai mon chemin.

Transquestionnée.—Je connais la prisonnière depuis quatre ans et je sais que c'était une ivrognesse incorrigible. Je n'ai jamais entendu dire qu'elle était folle, mais elle devenait furieuse lorsqu'elle était ivre.

Le constable McCormick corrobore le témoignage du constable Garrick.

Lorsqu'il a vu la prisonnière à la fenêtre il a remarqué des taches de sang sur sa joue droite. Elle était très excitée.

Le lendemain matin, ajoute le témoin, lorsque je lui ai demandé quel était l'auteur du meurtre, elle me répondit que Mary Gallagher était venue chez elle accompagnée d'un homme. Il lui donna de l'argent pour acheter du whiskey. Plus tard il lui donna de l'argent pour acheter des pommes. La défunte se querella avec son compagnon parceque celui-ci lui avait donné de l'argent. La prisonnière dit qu'elle alla se coucher et laissa la défunte seule avec cet homme dans la cuisine.

La déclaration faite volontairement par l'accussée devant le coroner est produite en cour.

Après la lecture de cette déposition M. McMaster, avocat de l'accusée, fait comparaitre les témoins de la défense.

Le Revd. M. Lauzon déclare ce qui suit: Je suis chapelain de la prison des femmes depuis trois ans. Depuis trois mois j'ai vu l'accusée quatre ou cinq fois dans cette prison. Elle paraissait sombre et mélancolique; quelquefois elle riait aux éclats sans aucun motif et ce rire paraissait forcé.

M. McMaster demande au témoin si quelques uns des actes de la prisonnière l'ont porté à croire qu'elle était atteinte d'aliénation mentale.

M. Devlin, avocat de la Couronne, objecte à cette question en disant qu'elle est illégale.

L'Honorable Juge dit que l'insanité doit être prouvée par des médecins.

Le Revd M. Lauzon se retire et le Dr John William Mount étant assermenté, donne sa déposition dans les termes suivants: J'ai vu la prisonnière une couple de jours après son arrestation. Elle répondit d'une manière indifférente aux questions que je lui posai. Samedi dernier et ce matin j'ai eu une longue conversation avec elle. J'ai trouvé ses réponses étranges. Elle paraissait sombre et mélancolique et ne semblait pas réaliser sa triste position. J'en ai conclu qu'elle était atteinte de monomanie qui peut être causée soit par l'abus des boissons énivrantes, soit par des chagrins. Si on me prouvait qu'elle était dans cet état avant le meurtre, je croirais qu'elle ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Si elle était atteinte de monomanie alors, elle n'était pas capable de distinguer le bien du mal.

James Flanagan, épicier, dit qu'il connait la prisonnière depuis une couple d'années et qu'il a toujours cru qu'elle n'était pas beaucoup intelligente.

John Monaghan, charretier, dit que la prisonnière et son mari ont occupé une de ses maisons pendant deux mois il y a cinq ans. La prisonnière lui a paru une femme sobre.

Margaret Curran, épouse de John Powell, est assermentée et dit: Il y a une couple d'années j'ai vendu un jupon au mari de la prisonnière. Le jupon qu'on a enlevé a la prisonnière et que l'on dit avoir appartenu à la défunte est celui que j'ai vendu au mari de l'accusée.

Madame Troy étant rappelée dit qu'au meilleur de sa connaissance il était midi et demi lorsqu'elle a entendu des coups sur le plancher au dessus de sa tête.

L'avocat de la défense déclare que sa preuve est close et la Cour s'ajourne à une heure et demie.

Acte de Faillite de 1875
ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de Ovide Dufresne, marchand et commerçant, failli.

Je, soussigné, Louis J. Lajoie, de la Cité de Montréal, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations, avec pièces justificatives, devant moi, sous un mois.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 64, 66 et 68, rue St. Jacques. Montréal, 25 Septembre 1879.

Acte de Faillite de 1875
ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de la Compagnie "The Weaving Company," faillie.

Un bref de saisie arrêt a émané en cette cause et les créanciers sont notifiés de s'assembler au bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 68 rue St. Jacques, dans la cité de Montréal.

Jeudi, le 16eme d'Octobre 1879, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour recevoir l'état de ses affaires, nommer un syndic s'il le jugent à propos et régler les affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic officiel.

Bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 64, 66 et 68, rue St. Jacques. Montréal, 1 Octobrebre 1879. ci-184

AVIS PUBLIC est par le présent donné en vertu des dispositions de la section 182 de l'acte de la Législature de Québec, 37 Vict. chap. 51, que le Conseil-de-Ville, à sa première assemblée après la dernière insertion de cet avis, c'est à savoir: à l'assemblée mensuelle du dit Conseil qui aura lieu le 13 Octobre prochain, prendra en considération et adoptera une résolution pour adopter les rapports des comités des Chemins et des Finances recommandant l'élargissement de la rue St Bonaventure, à partir de la ruelle St Michel jusqu'à la station du Grand Tronc, à certaines conditions y mentionnées.

SEVERE RIVARD,
Maire.
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 30 septembre 1879.—bs-183

ON IMPRIME LES

CIRCULAIRES

DE COMMERCE

A GRAND MARCHÉ

AU BUREAU DE

LA PATRIE

22, Rue St. Gabriel.

Patente a vendre.

"Automatic Clothes wringer and Bench Combined."

STANTON & COURSOLLE

Comptables, agents généraux

ET

Solliciteurs de Patentes,

33½, RUE ST. GABRIEL.

BOITE DE POSTE, 1582.

9 Sept. cm

AVIS.

Le soussigné ayant transporté son stock de marchandises au No. 120 rue St. Laurent, profite de l'occasion pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour et solliciter de nouveau leur patronage. Occupant maintenant un local beaucoup plus grand, j'ai augmenté considérablement mon stock, de sorte que le public pourra être certain de trouver tout ce dont il pourra avoir besoin dans cette branche d'affaires.

SPECIALITÉ: Ouvrage en couverture, plombage et posage d'appareil de chauffage. Toute commande de ce genre sera exécutée sous le plus court délai et sous sa propre surveillance.

F. DRAPEAU,
Couvreur, Plombier et Ferblantier.
120 rue St. Laurent.

25 avril cm

CHEMIN DE FER Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

AVIS.

Le après MERCREDI, le 1er d'Octobre, les trains partiront d'Hochelaga aux heures suivantes:

Train express de la malle à 9.25 hrs a.m. arrivant à Hull à 1.30 h. p.m. et à Aylmer à 2.00 hrs p.m.

Train express à 4.45 hrs p.m., arrivant à Hull à 8.50 hrs p.m. et à Aylmer à 9.20 hrs p.m.

Les trains arriveront à Hochelaga à 1.20 hrs et à 8.40 p.m.

Les trains partent du Mile End huit minutes après leur départ d'Hochelaga et arrêtent à cet endroit huit minutes avant leur arrivée à Hochelaga.

C. A. SCOTT,
Surint. général.

Montréal, 26 sept. 1879.—jad

PERDUE

Une VACHE ROUGE avec taches blanches et les cornes arrachées. Cette vache a été perdue mardi dernier dans la rue Panet, No 366. Une récompense sera donnée à celui qui en donnera des nouvelles à

LOUIS CORBEILLE,
ci-181 366, rue Panet.

PERDUE

Une chienne jaune. Celui qui la rapportera au No. 32, rue Bonsecours, aura une récompense libérale. bi-182

GRANDE OUVERTURE

DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE

CHEZ

JOLICŒR & FRERES,

633,--RUE STE CATHERINE,--635,

A L'ENSEIGNE DU GROS CŒUR.

Nous ne faisons pas de reclame à sensation.

Nous vendons à bon marché et nous demandons au public de vouloir bien s'en assurer en nous rendant une visite.

1 Octobre 1879.

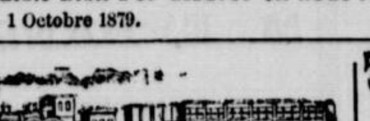

SOUTH EASTERN RAILWAY.

GRANDE EXCURSION

A

Boston et New-York,

A des prix extrêmement bas.

C'est une occasion favorable offerte à tous de visiter les deux plus belles villes des Etats-Unis.

	Boston et retour.	N.-Y. et retour.
De Montréal, Sorel et toutes les Stations au nord d'Acton	$5.00	$7 00
D'Acton et toutes les stations au nord de Sutton Junction	7.50	9.50
De Longueuil et toutes les stations au nord de Cowansville	8.00	10.00
De Cawansville et toutes les stations au nord de Newport	7.50	9.50
De Québec et les stations de l'Est des Trois-Rivières	10.00	12.00
Des Trois Rivières et des stations entre Trois-Rivières et St Martin Junction	9.00	11.00
D'Ottawa et les stations à l'ouest de Calumet	10.00	12.00
De Calumet et les stations à l'Est de Calumet	9.00	11.00

Par la voie agréable passant par le Lac Memphremagog, White Mountains, le Lac Winnipesaukee et les villes de Concord, Manchester, Nashua et Lowell, jusqu'à Boston. De là par a grande ligne de Fall River et New-York.

Des billets bons pour partir les **1, 2 et 3 OCTOBRE**, et dureront pour le retour jusqu'au **13 OCTOBRE**, sont maintenant en vente au Bureau général, 202, rue St. Jacques, à l'Hôtel Windsor et sur le bateau traversier du South Eastern, et chez tous les Agents des Stations du chemin de fer Q. M. O. et O.

Départ de Montréal, au Quai Jacques-Cartier, à 7.50 a.m. et 4.30 p.m. Arrivée à Boston à 9.30 p.m. et 8.25 a.m. Départ de Boston à 6 p.m. Arrivée à New-York à 6.30 p.m.

FRANK ALEXE, Agent voyageur.
G. LEVE, Ag. des passagers.
H. P. ALDEN, Surint. du trafic.
BRADLEY BARLOW, Pré. et Gérant Gén.

26 sept.—fi-179

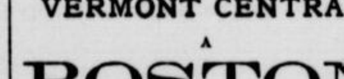

GRANDE EXCURSION

Par le chemin de fer

VERMONT CENTRAL,

A

BOSTON

ET RETOUR.

De Montréal, seulement	$5.00
De Sorel, St Guillaume, St Hyacinthe et Acton	6.00

Billets bons pour aller les **30 SEPTEMBRE, 1, 2, 3 et 4 OCTOBRE**, pour revenir le 14 Octobre 1879 inclusivement.

Le chemin de fer Vermont Central offre aux excursionnistes l'avantage de passer par St Albans, White River Junction, et les grands centres manufacturiers de la Nouvelle Angleterre: Concord, Hooksett, Manchester, Nashua et Lowell.

☞ Ne pas oublier que c'est la seule ligne sur laquelle les Chars-Salons et les Chars-Dortoirs de Pullman vont directement de Montréal à Boston sans changement.

DEPARTS et ARRIVEES:—Départ de Montré à 7.15 a.m., 6.00 p.m.; arrivée à Boston à 7.15 p.m., 8.30 a.m. Départ de Boston à 8.00 a.m., 7.00 p.m; arrivée à Montréal à 9.20 p.m., 8.55 a.m.

Pour les billets et plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, 136 rue St. Jacques, Montréal, ou au bureau des billets de chemin de fer à l'hôtel Windsor, aux bureaux en ville du Grand Tronc, la Station Bonaventure et à tous les agents du Vermont Central dans toutes les villes et villages de la Province de Québec.

GEO. PHIPPEN, agent, Montréal.
J. W. HOBART, Surint. en chef.
S.W. CUMMINGS, Agent gén. Pass.

29 sept.

SPECIALITÉ DE

IMPRESSIONS

DE LUXE

AU BUREAU DE

LA PATRIE

22, RUE ST. GABRIEL.

GRAND SACRIFICE!

GRAND REMUE-MENAGE

CHEZ

F. X. Lecavalier & Cie,

293, rue St Laurent.

Les soussignés ont été avertis par le propriétaire du magasin qu'il devait faire de grandes réparations à leur magasin et il nous oblige de livrer le magasin au plus tôt.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer à nos pratiques et à tout le public en général, que nous avons fait une grande réduction sur toutes nos marchandises en général et sans exception, afin de les écouler au plus vite, plutôt que de les déménager ailleurs.

Consignation importante:

100 pièces de Tweeds assorties,
100 " d'Alpacas noirs,
50 " de Brillantines,
200 " d'Etoffes à Robes,
100 " " pour deuil,
50 " Crêpes français,
50 " " anglais,
100 des Chapeaux pour dames,
100 " Essuie-mains,
100 pièces de Flanelles de toutes sortes.

VENTE SANS RÉSERVE au-delà

$50,000 VALANT

DE

MARCHANDISES NOUVELLES,

A 40 pour cent moins qu'ailleurs.

Nous invitons respectueusement toutes nos Pratiques et le public en général, à nous honorer d'une visite avant d'acheter ailleurs.

☞ *Pour argent comptant seulement.*

☞ Des TAILLEURS et des MODISTES de première classe font partie de l'établissement.

15 sept.—3-173

TRES IMPORTANT.

$10,000

De MARCHANDISES SÈCHES

A SACRIFIER

CHEZ

MM. J. STE MARIE & CIE,

615, rue Ste. Catherine,

Enseigne de la Boule Verte.

LA GRANDE VENTE COMMENCERA

LUNDI, 22 courant,

Pour se continuer toute la semaine.

A part des commis bien connus de notre établissement, nous nous sommes assuré les services de plusieurs autres bons détailleurs, afin d'éviter tout retard aux bonnes pratiques qui voudront bien nous honorer de leur visite, et comme l'ancien proverbe est généralement vrai "que les premiers rendus sont les mieux servis."

Nous vous invitons à venir en foule LUNDI MATIN au

No. 615 Rue Ste CATHERINE,

Entre les rues Jacques-Cartier et Amherst, Montréal.

J. STE. MARIE & CIE.

5 mai. as

NOUVEAUX

Nouveaux Draps à Manteaux, 75c $1.00, 1.25 $1.50

NOUVEAUX

Brocatelles dans toutes les nuances, depuis 20c en montant jusqu'à 75c.

NOUVEAUX

Matelassés pour costumes, magnifiques.

NOUVEAUX

Satins de Chine, 15c, ligne extra.

NOUVEAUX

Châles d'Opéra, dans les nuances les plus recherchées.

NOUVEAUX

Tweeds tout laine, depuis 50c en montant.

NOUVEAUX

Velours et Velveteens, damassés, rayés et unis.

NOUVEAUX

Draps à Circulaire, 50c en montant.

NOUVEAUX

Chapeaux, Fleurs, Plumes, Ornements, Oiseaux de fantaisie.

Voyez les prix que nous exposons dans nos vitrines et faites-nous le plaisir d'une visite.

MATHIEU & GAGNON,
105, rue Notre-Dame.

16 aout. dm

BEAUVAIS

Attire l'attention du public sur les prix ci-dessous mentionnés pour ses marchandises d'automne et d'hiver. Ce sont toutes des marchandises nouvelles venant d'être reçues:

Pantalon fait sur commande, tout laine	$3.00
Pantalon fait sur commande, tout laine, Anglais	3.50
Pantalon fait sur commande, tout laine, Ecossais	4.00
Habillement fait sur commande, tout laine, Canadiens	10.50
Habillement fait sur commande, tout laine, Anglais	12.00
Habillement fait sur commande, tout laine, Ecossais	13.50
Pardessus d'automne, fait sur commande, foncé ou pâle	9.50
Pardessus d'automne fait sur commande, bien fin	12.00
Ulster d'automne fait sur commande, tweed carreauté	13.50

Hardes confectionnés

Pantalon tout fait, bon tweed d'automne	1.50
Pantalon tout fait, bon tweed anglais	2.00
Pantalon tout fait, bon tweed, durable	2 50
Habillement tout fait, bon tweed d'automne	5.50
Habillement tout fait, bon tweed anglais	7.50
Habillement tout fait, bon tweed Ecossais	9 00
Pardessus d'automme en drap (waterproof)	2.50
Pardessus d'automne, en Melton gris	3.75
Pardessus d'automne, en tweed nuancé	5.00
Pardessus d'automne, en drap Venitien bleu	8 00

Vetements de dessous.

Nos corps et caleçons d'hiver ne laissent rien à désirer pour les couleurs et les qualités. Les prix sont extrêmement bas. Vous pourrez choisir sur 300 douzaines. Tant qu'aux prix, nous défions la compétion.

I. A. BEAUVAIS,

190 Rue St. Joseph

29 mars

MM. E. C. STE MARIE & CIE.,

NO. 225,

RUE ST. LAURENT,

Informent respectueusement leurs pratiques et le public en général qu'ils ouvriront

SAMEDI, 27 COURANT,

UN GRAND ASSORTIMENT

DE

NOUVEAUTÉS,

ETC., ETC.

☞ Chacun est invité à aller faire des achats avantageux, parce que ce Stock a été obtenu beaucoup au-dessous de sa valeur.

26 sept. am

EDITION DE 5 HRS.

Bulletin Télégraphique.

Exercice au tir—Evasion—Mariage.

Québec, 2—Un détachement de la Batterie B. est parti hier pour l'Ile d'Orléans pour se livrer à l'exercice du tir au canon.

—Un nommé Dumais, de Ste. Croix, s'est évadé de l'asile des aliénés de Beauport ces jours derniers.

—Hier matin, M. Arthur Hamel, fils de M. Joseph Hamel a épousé Mademoiselle Lemoine, fille de M. Alexandre Lemoine.

Le mariage a été célébré à la chapelle du Couvent des Ursulines par le Révd-M. G. Lemoine, frère de la mariée.

Monsieur et Madame Hamel sont partis hier pour New-York.

Voyage de Son Altesse Royale la Princesse Louise en Angleterre—Nominations—Poursuite—Chemin Intercolonial—Nouveau chemin de fer.

Ottawa, 2—On dit que la Princesse Louise se rend en Angleterre d'après l'avis de ses médecins.

Son Altesse Royale sera probablement de retour à la fin du mois de Mars.

—M. Baillargé, parait-il, va être nommé député, et M. Chaplin, secrétaire du ministre des Travaux Publics.

—M. Peter McLaren, de Perth, dont les chantiers de bois de construction à Carleton Place, ont été détruits par le feu il y a quelque mois, a intenté une poursuite à la compagnie du chemin de fer Canada Central alléguant que le feu a été communiqué par des étincelles de la locomotive d'un convoi appartenant à la compagnie.

—M. Isebster est parti hier pour Moncton afin de compléter la pose des rails d'acier sur le chemin de fer Intercolonial. Lorsqu'il aura terminé cette entreprise il se rendra sur la section B du chemin de fer du Pacifique dont il a entrepris la construction.

—Les directeurs de la compagnie du chemin de fer de la Gatineau qui a l'intention de construire un chemin de fer de Hull au Désert, doivent s'assembler sous peu afin de prendre des mesures pour faire faire l'exploration du tracé de ce nouveau chemin.

ANGLETERRE.

La guerre en Afghanistan—La Banque de Glasgow—Faillite.

Une dépêche de Simla mande ce qui suit: Le Général Roberts télégraphie qu'il se dirige sur Caboul. Le Lieutenant Kinloch qui était en route pour rejoindre son régiment a été attiré dans un guet-apens et assassiné.

L'avant garde du Général Roberts se compose d'un régiment de cavalerie, d'un détachement d'artillerie, et de plusieurs compagnies d'infanterie.

Une dépêche de Kushi dit qu'une rumeur annonce que des troupes du Turkestan sont en marche pour rejoindre les insurgés à Caboul.

Cinq des directeurs de la Banque de Glasgow qui avaient été condamnés à huit mois d'emprisonnement pour avoir soumis de faux rapport aux actionnaires, ont été remis en liberté hier. Les autres directeurs qui ont été trouvés coupables de fraude et de détournement de fonds ont encore dix mois à passer en prison.

MM. James Barber, fils et Cie, ont déposé leur bilan. On ne connait pas encore le chiffre de leur passif, mais on sait qu'il est très élevé.

COUR CRIMINELLE.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

M. McMaster, avocat de la défense adresse la parole aux jurés.

Après avoir parlé de l'accusation portée contre la prisonnière il leur dit qu'ils pouvaient rendre un verdict de meurtre, d'homicide ou de non-coupable. Pour rendre un verdict de coupable, dit-il, il faut que vous soyez convaincus que le meurtre a été commis par une personne jouissant de toutes ses facultés mentales et avec préméditation. Dans ce cas il n'y a pas eu de préméditation, et la prisonnière n'est pas allée audevant de la défunte, mais celle-ci est venue chez elle en compagnie d'une autre personne.

Il y a deux raisons pour lesquelles vous pouvez rendre un verdict de non coupable: si vous ne trouvez pas les preuves suffisantes ou si vous croyez que la prisonnière n'est pas responsable de ses actes. La Couronne n'a pas prouvé d'une manière directe que la prisonnière était coupable du crime dont on l'accuse. Le coup fatal a pu être porté par une autre personne. Les témoignages de quelques témoins de la Couronne sont contradictoires.

Il faut observer que la prisonnière n'a pas quitté la maison après que le meurtre a été commis, et elle a toujours dit qu'elle n'était pas l'auteur du crime. Dans quel but aurait elle commis ce meurtre? Aurait-ce été pour obtenir les vêtements, de la défunte? Non puisqu'on a prouvé que le jupon qu'elle portait lui appartenait. Si elle eût été coupable, serait elle demeuré dans la maison? Quelqu'un a pu s'introduire dans la maison pendant qu'elle dormait, et si on demande pour quel motif quelqu'un serait entré dans la maison pour commettre le meurtre, on peut, avec autant de raison demander pour quel motif ceux qui étaient dans la maison auraient commis le crime.

M. McMaster, en terminant, cite l'opinion du Dr. Mount qui a dit qu'il croyait que la prisonnière était atteinte de monomanie, et demande aux jurés de ne pas oublier la responsabilité qui pèse sur eux.

M. Devlin prend ensuite la parole.

Je comprends, dit-il, que ce serait un devoir agréable pour vous, messieurs les jurés, de rendre un verdict de non-coupable, mais vous ne pouvez avoir aucun doute que la prisonnière s'est rendue coupable d'un crime atroce.

L'avocat de la Couronne cite ensuite des témoignages rendus durant le procès et insiste sur le fait que la défunte, Nagan et la prisonnière étaient seuls dans la maison le jour du meurtre. Il a été prouvé qu'il n'y avait pas d'autres personnes dans la maison ce jour-là.

Les auteurs du meurtre avaient probablement l'intention de couper le cadavre de leur victime par morceaux. La défense a essayé de prouver que la prisonnière était atteinte d'aliénation mentale, mais elle n'a pas réussi. La prisonnière ne doit compter que sur la miséricorde de Dieu, car il n'y a pas le moindre doute qu'elle est coupable du crime horrible dont elle est accusée.

Après avoir entendu l'adresse du Juge, les jurés se retirent dans leur salle de délibérations et la Cour s'ajourne à six heures.

A six heures, les jurés entrent en Cour et déclarent que la prisonnière est coupable de meurtre en la recommandant à la clémence de la Cour.

La prisonnière a montré la même indifférence en entendant le verdict que durant tout le procès.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR

CHRONIQUE LOCALE.

Trésor Municipal.—Durant la journée d'hier l'énorme somme de $240,000 pour taxes seulement a été versée dans le trésor municipal. Avant-hier le montant avait été de 104.000.

Sport.—Une partie de *cricket* sera jouée samedi après-midi entre onze hommes du navire *Le Tourmaline* et autant de membres du *cricket club* de Montréal, sur les terrains de ce club.

En voyage.—M. H. Gault, Ecr, M. P., est parti hier soir pour Manitoba. Il sera absent trois semaines.

A. W. O. Gilvie, Ecr., est aussi parti hier soir pour St Joseph, Mo.

Concert Martel.—C'est ce soir à Mechanics Hall que se font entendre nos artistes Canadiens, M. Mme Martel et Melle Hortense Leduc assistés de M. E. MacMahon. Son Honneur le Maire de Montréal présidera cette soirée artistique.

Incendie.—Un incendie sérieux que l'on suppose avoir été allumé par des incendiaires a détruit hier matin la fabrique de cordages de M. Murphy, rue Ontario. Tout le contenu de la bâtisse a été réduits en cendres avant qu'on pût en sauver quelque partie. Les pertes sont de $8,000, dit-on.

Collision.—De bonne heure, hier matin, la barge *Cato*, chargée de charbon est venu en collision avec le remorqueur *Calumet* en face d'Hochelaga. La barge a été touée et échouée sur un banc de sable près du quai Jacques-Cartier, où l'on s'efforcera de la délivrer de sa cargaison.

Association des aubergistes.—Une assemblée de cette association a eu lieu hier soir au *Mechanic's Hall*. M. Dufresne, vice-président, occupait le fauteuil. Il n'a été transigé que d'affaires de routine. L'assemblée s'est ajournée à mercredi prochain.

Exportation.—Hier, cinquante mules et environ trente chevaux ont été expédiés de ce port par un vapeur de la ligne Allan. M. Chase, de Buffalo, est propriétaire de ces animaux qui ont été achetés par une compagnie de chars urbains de Londres. Les mules viennent des Etats-Unis et les chevaux de London, Ont.

Accident de chemin de fer.—Hier soir, vers 5 heures, il est arrivé un sérieux accident à St. Vincent de Paul. Un train mixte se rendant à Trois Rivières est venu en collision avec six chars plate formes et les a renversés hors de la voie. La locomotive a été considérablement endommagée, mais personne n'a été blessé.

Encore un cheval volé.—Thomas Craig, cultivateur de St Jérôme, s'est fait voler une jument de grand prix, lundi dernier. Le détective Riché averti du vol est parvenu à découvrir que l'animal avait été logé dans les écuries d'un hôtel de la rue St Joseph et de là expédié aux Etats-Unis par le Grand Tronc. Le voleur, dit-on, n'est pas inconnu aux agents de police.

A l'hôpital.—L'homme qui a été renversé avec sa voiture par une locomotive du chemin de fer Q. M. O. et O. à la traverse du chemin Papineau, mardi matin, est M. John Notman, frère de M. Notman, photographe de cette ville. Il a été transporté à l'hôpital, où il git dans une condition très critique.

Saut périlleux.—Jean-Baptiste Canadien, sauvage de Caughnawaga, qui a sauté les rapides de Lachine le 1er janvier 1878 et de nouveau le 7 octobre de la même année, en compagnie de M. Frank Bond et d'un artiste du journal de *Frank Leslie*, fera de nouveau ce tour de force mercredi prochain, le 8 courant. Il partira de Caughnawaga à 8 hrs. a.m. et passera les rapides immédiatement en avant ou en arrière du vapeur *Beauharnois*, de sorte que les passagers de ce bateau pourront en être témoins. Canadien sera accompagné de M. Frank Bond et espère arriver au quai Bonsecours à 10 hrs., a. m.

Cigarettes.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. A. Schiner, 7 rue Dumarais, vient de remporter un prix à l'Exposition d'Ottawa, pour la bonne qualité des cigarettes fabriquées par lui. Il y a peu de temps que M. Schiner a fondé son établissement, et déjà, ses cigarettes, la "Parisienne" et la "Canadienne," surtout, ont acquis une grande réputation parmi les fumeurs. Nous félicitons ce M. du succès qu'il vient d'obtenir.

—Monsieur X...., un ancien militaire, âgé d'au moins soixante ans, a des cheveux noirs et une moustache de la même couleur qui feraient envie à un jeune officier de vingt ans. Quelqu'un lui demandait le secret de cette merveilleuse conservation. "Je me sers, pour ma toilette dit-il, du Rénovateur Parisien des Cheveux de Luby"; c'est une excellente préparation. A vendre chez tous les pharmaciens.

Décédé.—M. Luke Fallon, chef de police de St. Jean, Terreneuve, est mort d'hydropisie, hier, à l'hôpital-général, en cette ville.

Le meurtre du Griffintown.—Le procès de Flanagan accusé de complicité avec Suzan Kennedy dans le meurtre de Mary Gallagher n'a pas lieu aujourd'hui. On dit que la coupable n'a pas reçu sa sentence aujourd'hui parce qu'elle doit comparaitre comme témoin au procès de Flanagan.

Comité des parcs et traverses.—Une résolution recommandant de demander au conseil $150 pour compléter les travaux sur le parc de l'île Ste Hélène cette année, a été rejetée.

Le comité s'est ensuite ajourné.

Faillite.—Joseph Frappier a fait émaner un bref de saisie contre Alexis Frappier, commerçant, pour une dette de $239.78. John Taylor syndic.

Comité des chemins.—Hier, à l'assemblé du comité des chemins, sur motion de l'éch. Hood il est décidé de recommander de renouveler les trottoirs d'un côté de la rue St. Antoine et sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Après des affaires de routine le comité s'est ajourné.

Comité de police.—Hier à une séance du comité de police on a pris communication des soumissions pour fournir des pardessus d'hiver au chef de police, aux sous-chefs et à deux sergents.

Il a été décidé que ces soumissions seraient prises en considération à la prochaine séance du comité.

Arrivé à bon port.—Le yapeur *Scandinavian* de la ligne Allan, parti de Québec le 20 septembre, avec une cargaison de 202 bêtes à cornes, 18 chevaux et 1,806 moutons, est arrivé à Liverpool, hier. Environ 116 moutons sont morts durant la traversée.

Representants au conseil-de-ville.—Le comité spécial nommé pour prendre en considération l'opportunité d'augmenter les représentants municipaux dans chaque quartier s'est assemblé hier. L'éch. Allard a soumis son projet. Il croit que les échevins en général ont trop d'ouvrage et se prononce en faveur d'un accroissement dans le nombre des représentants, soit quatre par quartier.

Sur ce nombre, il est d'avis que neuf devraient constituer le conseil des échevins, avoir le contrôle exclusif des finances, et ne faire partie d'aucun autre comité.

Après quelque discussion le comité s'est ajourné.

Pour l'ouest.—Le train de l'ouest qui a laissé la gare Bonaventure, hier soir, avait, en outre de deux wagons Pullman et des wagons ordinaires de passagers, un des chars salons qui ont été préparés dernièrement pour faire le service entre Ottawa et Toronto. Ces wagons sont grands et très-confortables.

Témoignage d'estime.—Nous apprenons avec plaisir que les services de notre excellent concitoyen, M. le lieut.-colonel Lovelace, autrefois de l'armée régulière anglaise, ont été duement appréciés par le commandant du 5e escadron de cavalerie des Cantons de l'Est, à l'occasion de la levée du camp, à Compton, le 27 septembre dernier, et qu'un témoignage d'estime a été présenté à ce brave officier, avant son départ des Cantons de l'Est.

Premier prix.—MM. A. A. Wilson & Cie., propriétaires de la patente lustrée dont l'emploi est si avantageux et si répandu, viennent de remporter un premier prix à l'exposition d'Ottawa. C'est une récompense bien méritée et qui dédommage amplement ces messieurs de la peine qu'ils se sont donnée pour satisfaire le public et leur assure une plus nombreuse clientèle encore pour l'avenir.

Un assassin en fuite.—M. le chef de police Paradis, a reçu de M. Samuel G. Adams, surintendant de la police, à Boston, la description suivante d'un individu accusé de meurtre:

"Accusé du meurtre de Justin L. Quinn, de Bridgewater, Mass., commis le 26 septembre dernier, Henry Gunn, âgé de 23 ans, mesurant 5 pieds 4 pouces de hauteur et pesant 135 livres. Yeux noirs et vifs, cheveux bruns taillés ras, légère moustache, nez pointu et saillant, teint blême, légère cicatrice de trois pouces de longueur sur la figure.

Quand on l'a vu pour la dernière fois il portait un habillement brun, un gilet avec déchirure mal reprise près d'une poche de côté, un chapeau rond en feutre noir et des souliers. Il emportait avec lui un sac de voyage et un pardessus de printemps qu'il tenait ordinairement replié sur son bras."

Pincé enfin.—Il y a environ cinq mois, un nommé Jacob Elder, a été brutalement battu, et laissé pour mort sur la rue St. Justin. Les assaillants étaient Joseph Grandchamp et Pierre Dubois, tailleur de pierre. Grandchamp arrêté le jour même de l'assaut a été traduit devant le jury aux dernières Sessions de Quartier et acquitté parce que l'on n'a établi que Dubois était plutôt le coupable; celui-ci était parvenu à s'enfuir aux Etats-Unis, où il a été emprisonné pour d'autres délits.

S'apercevant probablement que le séjour des Etats-Unis devenait tout à fait désagréable pour lui, il s'est décidé à revenir à Montréal. Malheureusement il comptait sans l'œil vigilant du grand connétable Bissonnette, qui avait hâte de renouveler connaissance avec lui et d'exécuter le mandat d'arrestation placé entre ses mains depuis plusieurs mois. Aussi à peine Dubois était-il arrivé à son hôtel, que le grand connétable et son député, M. Contant, se faisaient annoncer et l'arrêtaient pour l'assaut dont nous avons parlé.

Nous oublilons de dire que le procès de Dubois a été fait en son absence et que le jury a rapporté l'accusation comme fondée. Il n'a plus qu'à recevoir sa sentence.

Toute personne ayant besoin d'un capot en mouton de Perse, en laissant sa commande chez Chs. Desjardins & Cie, sera sûr de d'épargner au moins vingt-cinq piastres.

Excursion à Boston et à New-York.—La compagnie du *South Eastern R. R* organise en ce moment une excursion à bon marché entre Montréal, Boston et New-York. Cette excursion qui aura lieu à des conditions extraordinaires de bon marché, permettra aux voyageurs de partir de Montréal les 1, 2 et 3 octobre prochain en leur donnant jusqu'au 13 du même mois pour revenir à Montréal. Voir l'annonce, plus loin, pour les conditions de passage et les heures de départ. ja1.

La victoire que vient de remporter l'honorable M. Mercier, à Saint Hyacinthe, a éreinté ce pauvre M. Casavant, ce qui n'empêche pas que pas un établissement n'est plus en position de contenter les désirs du public que celui de N. Prud'homme, marcand de meubles, 327 rue St. Laurent, près de la rue Ontario. Meubles de ménage à vendre à bon marché. Bourrures et réparations de meubles; tapis et prélarts cousus et posés, Rideaux champêtres à vendre, Matelats, Paillasse à ressorts à des prix tres-modérés.

Etes-vous décidé à laisser mourir votre enfant de ses dents ou du choléra des enfants pendant les chaleurs. Pourquoi ne pas lui donner trois doses par jour, pendant deux jours, du Sirop du Prince de Galles de Mme Harwood et être certain de le guérir et de lui régler le corps sans aucun danger. Vous en recevrez une bouteille en envoyant 25 cents à votre pharmacien, votre épicier ou à C. D. MORIN, 616 rue SteMarie, Montréal.
14 mai aa

Voici la saison des achats arrivée. Où irons-nous pour cela, se demande-t-on de part et d'autre? l'argent est si rare qu'il faut chercher le bon marché. Letendre, Arsenault et Cie., viennent de recevoir l'immense fonds de banqueroute de P. Godin, de Trois-Rivières et comme ils veulent réaliser le plus tôt possible, ils ont décidé de réduire de moitié les prix de toutes ces marchandises, afin d'en assurer un prompt débit. Ainsi, ne manquez pas de visiter le magasin où vous pourrez acheter deux piastres valant pour une, chez LETENDRE, ARSENAULT & CIE, 591 rue Ste Catherine.

NOUVEAU BAZAR.—C'est lundi dernier que s'est commencé le grand bazar de fourrures de MM. Chas Desjardins & Cie., 637, 639, rue Ste Catherine, Montréal. On évalue le nombre d'objets exposés au choix des visiteurs, à un demi million, consistant en casques, manchons, boas, gants, mitaines, capots, manteaux, robes en ours, en buffles. Nous prions tout le monde de nous honorer d'une visite avant d'acheter des pelleteries ailleurs, et nous garantissons que nos prix sont les plus bas. CHS. DESJARDINS & Cie, 637, 639, rue SteCatherine.

Tribunaux.

RECORDER.

Jane Burns, 55, Eliza Burns, 40, Margaret Crawford, 36 et Alice Bolton, 32, vagabondes incorrigibles ont été arrêtés pour vagabondage, et condamnées à 3 mois de prison aux travaux forcés chacune.

Ellen Cullen, 31, ivresse et vagabondage sur la rue Craig, 2 mois.

François Rondet, 30, journalier, ivresse et résistance à la police, $1,50 ou 10 jours.

Henry Joseph Murphy, 24, commerçant, trouvé ivre dans sa voiture $2.50 ou 15 jours.

Julie Hughes, 40, veuve de James Kennedy, ivresse, $2.50 ou 15 jours.

Daniel Mackay, 17, imprimeur, et Frank Rawlinson, 23, commerçant, assaut sur Isaac Jacobs, subiront leur procès demain.

John Morrissey, 22, plombier, assaut sur Robert Eaton, $20 ou 2 mois.

Thomas Flaherty, 10, bris de vitres, acquitté sur paiement des dommages.

SESSIONS SPECIALES.

Devant Son Hon. le juge Desnoyers.

Samuel McCallum, assaut grave, $20 ou 2 mois.

Anicet B. Prieur, vente de liqueurs alcooliques sans licence, $75 et les frais ou 3 mois.

POLICE.

Devant Son Hon. le juge Desnoyers.

Alphonse Ménard, 20, batelier, arrêté sous soupçon de vol de vêtements appartenant au capt. Vigneau, est renvoyé à un autre jour pour son procès.

Joseph Lepage, 53, vol d'une paire de bottes, la propriété de Charles Rancour, est acquitté vu que c'est son premier délit.

Joseph Herbert, gamin de 13 ans, accusé d'assaut indécent sur la personne de Margaret O'Donohue, petite fille de 6 ans, est acquitté après une sévère remontrance.

TELEGRAPHE D'ALARME

1878 et 1879

LOCALITÉ.

1. Ancienne Maison de Douane (Coin Nord)
2. Coin des Rues St. Jean-Baptiste et St. Paul.
3. Place Jacques-Cartier et Coin Rue St. Paul.
4. Station du Feu, Rue St. Gabriel.
5. Coin Notre-Dame et St. François-Xavier
6. " St. Sacrement et St. Pierre.
7. " St. Paul et McGill.
8. " Youville et Commune.
9. " Notre-Dame et McGill.
12. Station Centrale du Feu, Rue Craig.
13. Coin Craig et Côte St. Lambert.
14. " Vitré et Sanguinet.
15. " St. Laurent et Lagauchetière.
16. " Dorchester et St. Urbain.
17. " Bleury et Dorchester.
18. Côte du Beaver Hall.
19. Rue St. Antoine, vis-à-vis Rue Ste. Geneviève.
21. Coin Brunswick et Dorchester.
23. Station du Feu, Rue Ste Catherine (Est).
24. Coin St. Laurent et Ste. Catherine
25. " Des Allemands et Dorchester.
26. " Ste. Catherine et St. Denis.
27. Station du Feu, Rue Ontario.
28. Coin St. Laurent et Sherbrooke.
29. " St. George et Sherbrooke.
31. " Université et Sherbrooke.
32. " Avenue College McGill et Ste. Catherine.
34. Rue St. Laurent, vis-à-vis le Jardin Guilbault.
35. Coin Prince Arthur et Shuter.
36. " King et Commune.
37. " Duke et Ottawa.
38. " Dupré et St. Maurice.
39. " St. Antoine et Cathédrale.
41. Station du Feu, Carré Chaboillez.
42. Station du Feu, Rue Wellington.
43. Rue Mill.
45. Coin McCord et Wellington.
46. Coin Colborne et Ottawa.
47. " St. Joseph et Lamontagne.
48. " St. Antoine et Lamontagne.
49. " Ste. Catherine et Lamontagne.
51. " Sherbrooke et Peel.
52. " St. Antoine et Guy.
53. " St. Martin et St. Bonaventure.
54. " St. Joseph et Canning.
56. " Fulford et Coursol.
57. " Seigneurs et William.
58. Station du Feu, Ste. Catherine (Ouest)
59. Couvent des Sœurs Grises, Rue Guy.
61. Raffinerie de Sucre de Redpath.
62. Station du Feu, Marché St. Gabriel.
63. Usines du Grand Tronc.
64. Coin Notre-Dame et Bonsecours.
65. Station du Feu, Carré Dalhousie.
67. Coin Wolfe et Ste. Marie.
68. " Roy et Drolet.
69. " St. Denis et Sherbrooke.
71. Hotel Windsor, Rue Stanley.
72. Coin Craig et Visitation.
73. " Courville et Cadieux.
74. " Dorchester et St. André.
75. " Mignonne et St. André.
76. Marché St. Jacques, Rue Ontario.
78. Coin Seigneurs et St. Patrice.
81. " Robin et Visitation.
82. " Ste. Catherine et Panet.
83. " Sydenham et Dorchester.
84. " Logan et Seaton.
85. " Seaton et Ontario.
86. " Congrégation et Wellington.
87. " Forfar et Menai.
91. Station du Feu, Coin Craig et Gain.
92. Rue Ste Marie, vis-à-vis la rue Dufresne
93. Coin Fullum et Ontario.
94. " Berri et Dubord.
95. Usine de Gaz, Hochelaga.
96. Rolling Mills, Rue St. Joseph.
97. Ecuries du G. T., rue McCord et William
123. Coin Wolfe et Lagauchetière.
124. Coin Dufresne et Mignonne.

PERDUE

Lundi soir, soit sur la rue Ste Marie, Craig ou Ste. Catherine, une somme d'argent en billets de banque. Celui qui la rapportera au chef de police sera généreusement récompensée.

TROUVÉE

Une vache rouge et blanche par taches, a été trouvée et est à l'enclos public au Côteau St Louis, depuis quinze jours.—bi-183

ON DEMANDE

Des agents énergiques parlant l'anglais et le français, pour vendre un article dont tout le monde a besoin. S'adresser immédiatement au No. 73 rue des Inspecteurs.
2 octobre.—ci-184

ON DEMANDE

Cinq ou six bons ouvriers capables de travailler dans les escaliers trouveront de l'emploi immédiatement au No. 337, rue Richmond.

$50,000 a PRETER.

PAPINEAU & DURAND, N.P.
bs-182 No. 32, rue St. Jacques.

Leçons d'Italien et d'Espagnol

SIGNOR DOMENICO SPINELLI donnera des leçons de langue Italienne et Espagnol à sa demeure, 34 rue Notre-Dame, à dater du mois d'Octobre, tous les mardis et vendredis, le soir, de 8 à 10 heures, et se chargera en outre de donner des leçons à domicile.
27 septembre 1879.

J. B. LARUE, JR.
TAILLEUR,
81, Rue St JOSEPH.

Toute commande exécutée avec promptitude et satisfaction garantie.
COUPE BRENNAN.
23 sept. em

LIGNE D'OMNIBUS

de Montréal à St Laurent, L'Abord à Plouf et St Martin

Part de l'Hôtel Meunier, rue St Laurent, tous les jours à 4 heures p.m.

Collége et Couvent St Laurent.

Un omnibus partira tous les Dimanches à 1 heure p. m., et laissera St Laurent à 4 heures p.m. Prix, 25 cts.

ST. VINCENT & Cie.
1 oct.—as-183

LIGNE D'OMNIBUS
AU
SAULT-AU-RECOLLET

Part tous les jours à 4 heures p.m. de l'Hôtel Meuhier, rue St Laurent.—Prix, 25 cts.

Un omnibus part tous les Dimanches matin à 8 heures, pour Terrebonne et est de retour le même jour.—Prix, 50 cts.
1 oct.—as-183

AVIS.

Est par les présentes donné que le soussigné, pour raison, a révoqué la procuration par lui donnée à Adolphe Despati. Tout paiement de compte fait à ce dernier sera de cette date sans effet.

EDMOND LABREC.
Montréal, 30 septembre 1879. am

BOIS DE SCIAGE.

LES ACHETEURS DE BOIS DE SCIAGE trouveront chez T. PRÉFONTAINE & Cie, tous le bois nécessaire pour construction, à des prix défiant toute compétition, entr'autre, 3 ps, pin pour carrés, à $11, mesure de face; 2 ps. épinette, à $9; bardeaux sciés, de $1 à $2.15 le mille, planches de pruche et madriers à très bon marché.

Bois préparés de toutes sortes, bois blanc, lattes, bois de charpente, etc., pin clair de toutes largeurs et épaisseurs.

CLOS: coin des RUES DORCHESTER et SANGUINET et sur les quais.

Une attention spéciale sera donnée à tout ordre reçu de la campagne.
6 Sept.

Bureau de Placement et Agence generale,
J. E. MARCOTTE,
851, *Rue Ste Catherine.*

Se charge de trouver des Commis, Domestiques, Ouvriers, etc. Pour ceux qui en ont besoin, aussi de l'emploi à ceux qui en demandent. Achète aussi et vend toutes sortes de stocks de marchandises prend des billets, prête et place de l'argent, achète aussi des livres de société de construction; le tout à des conditions avantageuses.
22 Septembre.

DR. A. LATOUR

A transporté son bureau au
No. 45, Rue CADIEUX.
0 septembre. bs-174

MONTREAL
Business College.

Coin de la RUE NOTRE-DAME et de la PLACE D'ARMES,

Enseigne d'une manière complète la Tenue des Livres, la Calligraphie, l'Arithmétique Commerciale et Mentale, la Correspondance d'Affaires en Anglais et en Français, ainsi que la Sténographie dans les deux langues. Les classes du soir commenceront le 1er Octobre, et les classes du jour, comme d'habitude.

Pour plus amples informations, s'adresser au collége ou à TASKER & DAVIS.
29 sept—am

Acte de Faillite de 1875
ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de R PAUL JELLYMAN,
Failli.

Des SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à

MERCREDI, 8 courant, à midi,

pour l'acquisition des Machines, Matériel, etc., etc., à Lachute, appartenant au failli, consistant en

Machines brevetées pour fabriquer des boites de bois à l'usage des confiseurs, fabricants de biscuits, etc., ainsi que courroies, outils, etc., évalués à $6,000.00

On peut voir des échantillons de ces boîtes et copie de l'inventaire au bureau du soussigné.

On peut examiner les machines, etc., en s'adressant à M. J. Fish, à Lachute, et on pourra faire des arrangements pour louer la bâtisse.

On ne s'oblige pas à accepter la plu haute ni aucune des soumissions.

LAJOIE, PERRAULT & SEATH,
Syndics.

Bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 64, 66 et 68 rue St Jacques, Montréal, 2 Octobre 1879.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. | COUR DE CIRCUIT No. 2892.

Ludger L. Maillet, demandeur, vs. Alphonse Lachapelle, défendeur.

Il sera vendu par Autorité de Justice, par encan public et par suite de saisie, le 11ème jour du mois d'Octobre 1879, à huit heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur en cette cause, rue St Hubert, No. 249, en la Cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets, saisis par moi, huissier soussigné, le tout consistant en effets de ménage, etc., qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

OL. FORTIER, H.C.S.
Montréal, 2 octobre 1879.

A LOUER

A des conditions libérales, les appartements actuellement occupés comme logement privé, situés au-dessus des bureaux de la Compagnie de Prêt et Crédit Foncier, Nos. 8 et 10 rue St Lambert.

S'adresser au bureau de la Compagnie.
Par ordre,
G. N. FAUTEUX,
25 sept.-jno Caissier.

J'ai constamment en main

CIRE BLANCHE de Philips.
CIRE BLANCHE d'Elkins.
CIRE BLANCHE "Crown."
PARAFFINE AMERICAINE.
PARAFFINE CANADIENNE.
SPERMACETI ou **BLANC DE BALEINE.**
CIRE D'ABEILLES.
HUILE D'OLIVE, d'une qualité supérieure pour les autels.
VEILLEUSES de toutes sortes.
ENCENS en boite ou à la livre.
ETAIN EN FEUILLES.

R. J. DEVINS,
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice, Montréal.

LAIT
DE
MAGNESIE
DE
PHILLIPS

Contre le brûlement d'Estomac, maux de Tête, mauvaise Haleine et Débilité générale.

A vendre chez les Pharmaciens.

R. J. DEVINS, Pharmaciens,
SEUL AGENT POUR LE CANADA,
Voisin du Palais de Justice, Montréal.

Quand toute autre remede a failli
DEVINS'
COUGH SPECIFIC

Guérit les TOUX, RHUMES, FRISSONS, etc., etc.

Il fait disparaitre la PHLEGME et les OBSTRUCTIONS des ORGANES RESPIRATOIRES.

Arrête instantanément le chatouillement de la GORGE.

Son goût et son apparence n'ont rien de désagréable.

Et comme remède contre toutes les maladies causées par le Rhume, les Frissons, etc., il est sans égale.

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR
R. J. DEVINS
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice
MONTREAL.

LUBY

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des Cheveux.

LUBY fortifie les Cheveux et les empêche de tomber; calme l'irritation et les démangeaisons du cuir chevelu, laisse la tête propre et exempte des pellicules et rend aux cheveux leur couleur naturelle.

Ceux qui emploient la préparation de **LUBY** en parlent très favorablement. Ceux qui la condamnent ne la connaissent pas.

En vente chez les Pharmaciens et Parfumeurs, en grande bouteille, 50 cents ou 6 bouteilles pour $2.50.

SEUL AGENT POUR LE CANADA
R. J. DEVINS,
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice
MONTREAL.

LES PASTILLES
A VERS DE DEVINS

Sont admises et recommandées par la Faculté Médicale comme

Specifique pour tous les cas de Vers Intestineaux

Elles sont purement végétales.
Elles sont agréables au goût.
Elles n'ont rien d'offensif à la vue.
Et sont certaines dans leurs effets.

Chaque boite renferme 30 pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer que ces Pastilles sont estampillées des lettres "**DEVINS**" comme garantie contre toute contrefaçon et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

PRÉPARÉES PAR
R. J. DEVINS
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice,
MONTREAL.

SIROP DES ENFANTS,
PREPARÉ PAR LE
DR. CODERRE,
Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

LE SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

C'est le meilleur et le plus efficace des sirops calmants, en usage aujourd'hui; et pendant les dernières 30 années il a donné pleine et entière satisfaction.

En vente partout. Prix, 25 cts la bouteille.

SPRUCINE!
PRÉPARATION VÉRITABLE DE
Gomme d'Epinette, de Cerisier Sauvage et de Marrube (Horum.)

Une des meilleures préparations qui aient jusqu'ici été présentées au public pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe, de l'Asthme et de tous les maux de la Gorge et des Poumons. Pris avec de l'huile de Foie de Morue dès le début de la Consomption on trouvera ce remède d'une valeur sans égale.

Les propriétés médicales de la GOMME d'EPINETTE, du CERISIER SAUVAGE et du MARRUBE (Horum,) sont depuis longtemps bien connues comme étant les meilleurs agents curatifs dans les maladies de la Gorge et des Poumons, qu'il est inutile de les énumérer ici. Qu'il suffise de dire que la SPRUCINE est un mélange véritable de ces TROIS substances sous la forme d'un Elixir agréable au goût.

La SPRUCINE est mise en bouteille de 25 et de 50 centins.

Seul propriétaire et fabricant,
B. E. McGALE, Chimiste,
MONTREAL.
8 septembre 1879.

1 dollar par mois depuis $5.00 jusqu'à $20.00 d'achat. | Au-dessus de VINGT dollars le payement est divisé en 20 mois. | **1** dollar par mois depuis $5.00 jusqu'à $20.00 d'achat.

ENVOI FRANCO des catalogues — **AGENCE GÉNÉRALE** DE LA — ENVOI FRANCO des catalogues

Librairie Française

M. E. DANSEREAU & CIE.,
15, 17 & 19 RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Editeurs, tel que

A. MAME et FILS (à Tours), F. F. ARDANT FRÈRES (à Limoges), J. LEFORT (à Lille), Vve H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LECOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERISSE FRÈRE, GAUME et Cie, ALBANEL, *Baltenweck Sr*, FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETTE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, *L'Abbé Migne*, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAGRAVE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix de Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles

AVIS IMPORTANT
POUR LES
Acheteurs de Chaussures.

Nous voulons annoncer de nouveau au public qu'à partir de ce jour, nous sommes bien décidé d'écouler notre

STOCK DE CHAUSSURES

à un prix impossible d'avoir ailleurs.

L'avantage qui nous donne le moyen de lutter de la sorte, c'est que nous manufacturons nous-même.

Nous vous invitons tous cordialement à venir nous rendre une visite avant d'acheter aille vous serez très satisfaits pour le

BON MARCHE DE LA CHAUSSURE.

VENEZ AU MAGASIN FRANCAIS,
No. 845½ RUE Ste. CATHERINE
Ou a l'Enseigne de la LUMIERE ROUGE,
Entre les RUES STE. ELIZABETH et SANGUINET.

AGENCE GENERALE des grandes Publications Periodiques Francaises.

PATENAUDE & LECLERE,
AGENTS COMMISSIONNAIRES pour la FRANCE et AUTRES PAYS.

Ayant fait des arrangements spéciaux avec les Editeurs des Revues et Journaux religieux, politiques, littéraires, de modes ou illustrés, publiés en France, nous sommes en mesure de prendre des abonnements, à l'année ou à la semaine, à toutes les grandes publications, à des prix excessivement réduits. Les journaux suivants et une foule d'autres qu'il serait trop long à énumérer ici, se trouvent à notre bureau:

Le Figaro,	*Revue de France,*	*Journal de Musique,*
L'Univers,	*Revue Horticole,*	*La France Illustrée,*
Le Monde,	*La Nature,*	*Musée Artistique et Littéraire,*
Journal de la Jeunesse,	*L'Illustration,*	*Gazette des Beaux-Arts,*
Journal de la Semaine,	*Le Monde Illustré,*	*L'Art Contemporain,*
Journal d'Agriculture Pratique,	*L'Univers Illustré,*	*Chefs-d'œuvre d'Art,*
Revue Scientifique,	*Les Beaux-Arts Illustrés,*	Etc., etc.
Revue des Deux Mondes,	*La Mosaïque,*	

JOURNAUX DE MODE:

Journal des Dames et des Demoiselles,	*Moniteur de la Mode,*	*Salon de la Mode,*
La Mode Illustrée	*Le Coquet,*	*Bon-Ton,*
La Revue de la Mode,	*L'Aquarelle-Mode,*	*France élégante,*
	L'Elégance Parisienne,	Etc., etc.

Ces journaux nous sont expédiés de Paris le jour même de leur publication, et délivrés ici ou adressés aux abonnés où à nos agents immédiatement après la distribution des malles.

IMPORTATION FRANCAISE De tous les ouvrages de Librairie, de Papeterie, de Médicaments, de Parfums, d'Instruments de Musique, de Chirurgie, etc., moyennant une très légère commission.

29, RUE ST. VINCENT, Montréal.
3 juillet.

Fleurs Artificielles et cirées.

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de cette ville (Sœurs Grises) se rendent au désir qu'on leur exprime depuis longtemps en annonçant au public qu'elles recevront les commandes qu'on voudra bien leur faire pour fleurs artificielles de toutes variétés, comme aussi, pour le cirage de fleurs naturelles. Les fleurs cirées sont présentement de grand goût pour les couronnes, bouquets, ou autres souvenirs mortuaires qu'on aime à conserver et qui, au moyen de ce procédé, se trouvent à l'abri de l'œuvre du temps. fi-181

Demande de Soumissions

Des soumissions pour les travaux de construction d'un PRESBYTERE et de dépendances curiales, dans la Paroisse de Ste Scholastique, seront reçues par les syndics de la dite paroisse, d'ici au 14 d'Octobre prochain.

Les Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire ni aucune autre.

Les plans et devis sont déposés au presbytère de la dite paroisse où ils peuvent être vus et examinés chaque jour depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Par ordre des syndics,
L. A. FORTIER,
Président.
Ste Scholastique, 27 Septembre 1879.—jad

Acte de Faillite de 1875
Et ses amendements.

Dans l'affaire de Edouard Dozois, de la Cité et du District de Montréal, boulanger, failli.

Un bref de saisie arrêt a émané en cette cause et les créanciers sont notifiés de s'assembler au bureau de Beausoleil & Kent, 55 rue St. Jacques, dans la cité de Montréal.

Mercredi, le 15e jour d'Octobre 1879, à onze heures de l'avant-midi.

Pour recevoir l'état de ses affaires, nommer un syndic s'ils le jugent à propos et régler les affaires de la faillite en général.

C. BEAUSOLEIL,
Syndic.

Bureau de Beausoleil & Kent, 55, rue St. Jacques. Montréal, 1 Octobre 1879.

BANQUE VILLE-MARIE.

AVIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLÉE GENERALE SPECIALE des actionnaires de cette Banque aura lieu au bureau de la dite Banque, à Montréal, LUNDI, le VINGT-SEPT OCTOBRE prochain, à QUATRE heures P.M., pour prendre connaissance du rapport du bureau des Directeurs et nommer, si requis, un comité dont les fonctions et les pouvoirs seront définis par l'assemblée.

Par ordre du Bureau,
(Signé) P. A. FAUTEUX,
Caissier.
Montréal, 11 septembre 1879.—alps

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné que, sans nullement changer les avis qui ont déjà été donnés dans le même but, ni porter atteinte à leur effet, les Actionnaires de cette Banque sont requis de payer, au Bureau de cette Banque, en la Cité de Montréal, la balance due sur le montant des actions qu'ils possèdent respectivement en cette Banque, aux dates ci-après citées comme suit, savoir: sur chaque action,

Dix pour cent le 3 Novembre 1879.
" " 4 Décembre 1879.
" " 5 Janvier 1880.
" " 6 Février "
" " 9 Mars "
" " 10 Avril "
" " 11 Mai "
" " 12 Juin "
" " 13 Juillet "

Par ordre du Bureau des Directeurs,
P. A. FAUTEUX,
Caissier.
Montréal, 22 septembre 1879—jno.

LE MAGASIN à un SEUL PRIX

Pour les HABILLEMENTS DE BOSTON, est votre ami.

60, Rue St Joseph.

319 paires de Pantalons forts..........[illegible]
279 " de Pantalons en beau tweed..........[illegible]
209 " tout laine, fait pour pratique..........[illegible]
409 habillements en Tweed Américain..........[illegible]
220 habillements de Boston..........[illegible]

Spécialité pour habillements d'enfants.
25 sept.—am

FEUILLETON de la "PATRIE."

LES DERNIERS PEAUX-ROUGES,

(AMÉRIQUE DU NORD.)

LE TRESOR DE MONTCALM.

PAR

H. DE LA BLANCHÈRE.

IV.—LE CAMP DES ENFANTS PERDUS.

Suite.

"Guerriers, depuis que votre volonté toute-puissante m'a choisi pour chef, votre domination n'a cessé de s'étendre dans la prairie. Les Enfants perdus ne sont plus poursuivis ni traqués comme des bêtes fauves; ils commandent à leur tour, ils sont les rois du désert! Tous nos frères indiens les craignent et les respectent; toutes les tribus recherchent leur amitié ou du moins leur neutralité pour jouir en paix des territoires de chasse légués par leurs pères, et quand les visages pâles veulent traverser la contrée c'est à nous qu'ils payent humblement le droit de passage.

"A qui mes fils doivent-ils ce résultat? D'abord à leur courage, puis à leur prudence quand ils marchent dans le sentier de la guerre. Mes fils sont des guerriers! Au courage de l'ours gris ils allient la prudence du renard: qui pourrait leur résister? Personne. Mais qui les conduit? Œil-Sanglant, leur chef. Cela est-il vrai, hommes puissants?

—Oui! oui! s'écrièrent les Enfants perdus.

—Mes fils conservent-ils pour Œil-Sanglant la confiance qu'ils lui ont donnée?

—Oui! oui! s'écrièrent encore les Indiens.

—Si mes fils connaissent un guerrier plus digne que lui de les commander, qu'ils le prennent pour chef: je déposerai mon autorité entre ses mains.

—Non! non! jamais! Œil-Sanglant restera notre père.

—Il sera fait comme mes fils le désirent! s'écria le sachem triomphant... Guerriers, quelles sont ces rumeurs que j'entends là-bas vers l'ouest? La brise qui passe en chantant à travers le feuillage apporte à mon oreille des cris de défi, de haine et de triomphe qui remplissent mon cœur de tristesse. D'où viennent ces rumeurs? Mes fils l'ignorent-ils?

Le Serpent fit un pas en avant.

—Elles viennent de la tribu des Yakangs, dit-il.

—C'est vrai! rugit le sachem; elles viennent des Yakangs qui nous bravent, des Yakangs qui ont juré de faire des sifflets de guerre avec nos os!

Un frémissement de colère parcourut les rangs des guerriers aux paroles de leur chef.

—Le Wacondah veut que cela cesse, continua le chef. Il est temps que les Yakangs apprennent à nous connaître et à nous craindre comme les autres tribus du désert. Mes fils sont-ils prêts à marcher dans le sentier de la guerre?

—Marchons! crièrent les Indiens.

—C'est bien!... mes fils marcheront. La Flèche-Noire et ses guerriers yakangs chassent le bison sur les bords de la rivière de la Souris, à deux journées de leurs wigwams. A leur retour, ils ne retrouveront qu'un monceau de cendres que le vent dispersera!...

"Guerriers, continua Œil-Sanglant en montrant l'Américain, un visage pâle demande à faire partie de notre famille. Mes fils diront leur volonté. Cinq carabines peuvent trouver place dans nos rangs. Que mes fils décident!

Les guerriers ainsi interpellés se consultèrent pendant quelques instants et acquiescèrent du geste.

—Les Enfants-perdus, dit Œil-Sanglant, vous acceptent comme frère.

—Merci, répondit l'Américain impassible.

—Que mon frère écoute, il apprendra ses devoirs.

—Parlez, chef.

—Mon frère jure-t-il de rester fidèle à ses nouveaux amis?

—Je le jure!

—Mon frère jure-t-il d'obéir aux chefs librement choisis par les guerriers?

—Je le jure!

—Mon frère sacrifiera-t-il ses intérêts personnels à ceux de tous et donnera-t-il non-seulement sa vie, mais encore celle de ses parents et de ses amis pour la tribu?

—Je le jure!

—C'est bien! Guerriers, apprenez vous-mêmes à notre frère le châtiment réservé aux traitres.

Dix Indiens, quittant les rangs, entourèrent l'Américain, et lui posant leur couteau à scalper sur la gorge:

—Celui qui aura violé son serment, dirent-ils d'une voix sombre, mourra, et sa langue menteuse sera jetée en pâture aux corbeaux.

—Celui qui aura trahi ses frères sera attaché au poteau de torture et les guerriers sauront bien lui faire pousser des cris de douleur comme à une vieillefemme peureuse.

L'Américain ne sourcilla pas.

- Guerriers, dit-il, vos menaces ne m'effrayent pas; mes intentions sont pures, ma langue n'est point menteuse. Tout ce que j'ai juré de faire, je le ferai.

—Mon frère fait maintenant partie de la famille des Enfants perdus, reprit Œil-Sanglant conduisant l'Américain auprès de la tente, au milieu des chefs; comme il n'est pas encore habitué à la vie du désert, nous lui donnerons le nom de Novice.

—Chefs, s'écria l'Américain dont le visage rayonnait, on a dû vous dire que j'étais entré sur vos domaines pour chercher un trésor dont seul je connais l'emplacement. Cela est vrai. En échange de ce que les Enfants perdus viennent de faire pour moi, je promets de partager fraternellement le trésor avec eux.

—*By God!* c'est parler, cela! s'écria le Scalpeur; voilà un vrai frère! Je vous avoue, Novice, que je me sens de très-grandes dispositions à devenir votre ami.

—Guerriers, dit alors l'Œil-Sanglant, le sentier de la guerre libre. Au sortir de la forêt, mes fils se partageront en quatre bandes, afin de cerner le village de la Flèche Noire et de l'attaquer de tous les côtés à la fois. Hommes puissants, souvenez-vous que vous êtes les Fils du feu et que vous avez juré de ne jamais faire quartier! Marchons!

La troupe s'ébranla lentement et les Indiens sortirent un à un de la clairière.

Le chef appelé le Castor fermait la marche.

—Mon frère a-t-il entendu? demanda t-il à la sentinelle qui gardait la porte de l'ouest.

L'Indien fit un signe de tête affirmatif.

—Pied Agile a entendu.

—Mon frère sait-il en quel endroit la Flèche Noire et ses guerriers sont allés chasser le bison?

—Pied-Agile le sait.

—Bien! Mon frère ira trouver le grand chef yakang et lui dira qu'un ami l'engage à retourner de suite à son village.

—Mon frère sera obéi, dit Pied-Agile.

Et jetant sa lance sur son épaule il disparut dans les hautes herbes.

Quant au Castor, il doubla le pas et reprit sa place à la tête de ses guerriers, les guidant à travers les sombres dédales de la forêt.

V.—LA SURPRISE.

La Flèche-Noire, chef de la guerrière tribu des Yakangs, avait établi son village à proximité d'un cours d'eau assez considérable coupant une plaine immense semée de buissons, d'arbres isolés, et couverte des hautes herbes qui rendent fertiles les territoires de chasse. Comme tous les villages indiens, celui-ci n'offrait aucun plan régulier, chaque famille choisissant la place, l'arbre qu'elle jugeait à sa convenance et y établissait sa demeure, sorte de hutte au toit pointu, construite au moyen de piquets de bois et de peaux de bison bariolées de couleurs différentes. Vu de loin, l'ensemble de ces huttes faisait songer à une immense réunion de ruches éparpillées dans une forêt aux arbres rares.

Au centre du village, un espace assez grand avait été laissé vide et formait une sorte de place circulaire autour de laquelle s'élevaient plusieurs huttes plus spacieuses que les autres. C'étaient d'abord les wigwams des principaux chefs de la tribu; puis deux constructions plus vastes que les autres et se faisant vis-à-vis. L'une, édifice carré construit en terre séchée au soleil et dure comme la pierre, était la loge de la médecine, antre mystérieux où le Grand-Esprit se faisait visible et où s'accomplissaient les mystères les plus redoutables.

Le second wigwam portait une lance fichée sur l'extrémité du toit et un trophée de chevelures ennemies, indiquant que leur propriétaire était un des personnages les plus considérables de la tribu. Et, en effet, cette hutte était la demeure de la Flèche-Noire, le premier sachem des Yakangs.

Enfin, pour compléter notre rapide description, nous ajouterons qu'une haute palissade formée de branches d'arbes entourait le village, lui servant de limites et en même temps de rempart.

En ce moment, le village indien offrait l'image la plus parfaite du calme et du bien-être que procure la paix.

Le jour commençait à pâlir: le soleil descendait lentement à l'horizon, et ses derniers rayons, enflammant les nuages et colorant leurs bords de lueurs rousses, attachaient des teintes lumineuses à la cime des arbres et aux toits aigus des wigwams. De la plaine silencieuse, où déjà s'etendaient les premières ombres, montait une brume légère dont les ondes demi-transparentes semblaient les plis interposés d'une gaze, tandis que les oiseaux se hâtaient en criant vers le gite de la nuit. Sur la place du village se tenaient les femmes, les vieillards et les jeunes hommes qui n'avaient pu accompagner les chasseurs. Les plus vieux guerriers, groupés près des tentes, parlaient de leurs hauts faits de chasse ou de guerre, tout en aspirant la fumée de leur pipe. Les plus jeunes préparaient des armes, polissant des pointes de flèches et de lances, aiguisant le tranchant des haches ou taillant les peaux de bison pour en faire des vêtements. Les femmes tressaient les joncs en nattes ou préparaient la nourriture, tout en surveillant leurs enfants qui complétement nus, jouaient, criaient se poursuivaient et se roulaient dans la poussière.

Sur le seuil de la demeure du chef, deux femmes étaient assises. L'une offrait les signes de cette vieillesse précoce qui atteint les femmes indiennes, esclaves autant que compagnes, bêtes de somme autant qu'épouses. L'autre était une jeune fille d'une merveilleuse beauté. Son costume se distinguait par son luxe de celui des autres jeunes filles du village. Il se composait d'une tunique de laine blanche à grandes raies rouges serrée à la taille par une ceinture de coquillages et laissant à nu les épaules et les bras, d'une sorte de jupe s'arrêtant un peu au-dessous du genou et entièrement formée de plumes entremêlées et nuancées avec un art et une patience admirables. Ses pieds étaient revêtus de mocassins en cuir, retenus par des bandelettes incrustées de coquillages comme la ceinture et s'entre-croisant jusqu'au milieu de la jambe.

Quelques plumes implantées parmi les longues tresses d'ébène de sa chevelure et formant diadème autour du front complétaient l'habillement de la jeune Indienne.

Ces deux femmes, auxquelles tous les habitants du village témoignaient le plus grand respect, étaient l'Abeille et Fleur-de-Printemps, femme et fille de la Flèche-Noire.

—Qu'a donc ma fille? dit tout à coup l'Abeille en attirant Fleur-de-Printemps vers elle; son front est triste et songeur.

—Fleur-de-Printemps pense à son père, répondit la jeune fille, et son cœur est vaincu par la tristesse. Quand reviendra le sachem?

—La Flèche-Noire est un chef puissant, reprit orgueilleusement l'Abeille; sa présence m'inonde de lumière, mais je suis fière de son absence en pensant aux exploits qu'il accomplit à cette heure avec ses jeunes gens au bord des lacs.

—Le désert est plein d'ennemis des Yakangs; ma mère ne le sait-elle pas?

—L'Abeille le sait; mais nul guerrier ne sera hardi pour braver un chef aussi redoutable que la Flèche-Noire. Que ma fille ne soit plus triste: dans deux jours, son père sera revenu.

—Hélas! ma mère ignore qu'hier, à pareille heure, j'ai vu le corbeau s'envoler vers l'ouest en croassant...

A Continuer.

☞ Si vous n'aimez pas les punaises, cockerelles et barbeaux, demandez à votre épicier, une boite de poudre DESERTEUR, elle est infaillible et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 25 cts la boite

OUTILLAGE COMPLET

POUR TOUS LES

TRAVAUX

DE

TYPOGRAPHIE

AU BUREAU DE

LA PATRIE

22, Rue St. Gabriel.

AUX AMATEURS DE

CHASSE ET DE PECHE.

A. BONNEVILLE

Ayant acheté le fonds de banqueroute de Wm Harper, désire annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transporter son assortiment de

FUSILS et autres ARTICLES DE CHASSE et de PECHE, au No.

227,—Rue Notre-Dame,—227

Dans l'ancien établissement de Wm. Harper.

M. Bonneville étant le seul canadien français dans cette branche de commerce à Montréal, sollicite tout spécialement la clientèle de ses compatriotes.

Les chevaliers de la pêche à la ligne trouveront chez M. Bonneville, tous les appas naturels et artificiels.

2 mai cm

PIANOS A BIEN BON MARCHÉ

S'ADRESSER A

P. A. T. DEMONTIGNY,

539½,—RUE CRAIG,—539½.

Au-dessus du magasin de T. Crevier, marchand de poêles.

M. Demontigny achète directement, et au comptant, ses Pianos des premières fabriques des Etats-Unis, et peut les vendre à meilleur marché que tous autres.

SAFE DE SECOND MAIN.

S'adresser à GEO. DAVELUY, 539½ rue Craig.

8 mai 1879—aa

Impression de

LETTRES FUNERAIRES

A UNE HEURE D'AVIS

AU BUREAU DE

LA PATRIE

22, St.Gabriel.

PAPIERRIGOLLOT

OU MOUTARDE EN FEUILLE

POUR SINAPISMES

MEDAILLE DE BRONZE

Médaille d'Argent.

Paris, 1855 Hâvre, 1868

1868 MEDAILLE D'OR 1872

Lyon, 1872.

Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action toujours certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministère de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et après dix mois d'expériences en mer, par le conseil de santé de la marine française.

A l'étranger, le Papier Rigollot a également fait son chemin; l'amirauté anglaise en a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres; les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont imité ceux de Londres, enfin l'hôpital général de Constantinople suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer.

Ces faits sont une démonstration irrécusable des qualités de ce nouveau produit.

Se méfier des contrefaçons et exiger la signature: F. RIGOLLOT

Paris—24, Avenue Victoria— Paris et dans toutes les pharmacies.

Vins Canadiens

DES

VIGNOBLES DE "CLAIR HOUSE,

COOKSVILLE, Ont.

MADÈRE (crû de 1871).
SAUTERNE (crû de 1872).
SAVIGNY (crû de 1872).
CATAWBA (crû de 1874).
DELAWARE (crû de 1874)

Ces vins ont obtenu des prix à l'Exposition de philadelphie et à l'Exposition de Paris en 1878. Leur qualité est fort vantée par des médecins éminents.

HAMMOND & DIER,

773 Rue CRAIG, Montreal.

AGENTS POUR LA

Société des Vignerons du Canada.

4 mai. aa

MAISON J. B. LUREAU.

AGENTS:

J. De Beaufort & Cie.,

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS, CIGARES, &C,

35, *Rue St. Gabriel, Montréal.*

Spécialité de Vins fins, Cognacs, Liqueur fines et Cigares de premier choix.

26 aout 1879.—aa

MAISON DES DINERS a 15 cts,

25, COTE ST. LAMBERT.

Le dîner à 15 cents comprend: 1o. La soupe; 2o. Un plat de viande au choix; 3o. Le pain et les patates.

Tout plat demandé ensuité, ainsi que le dessert, le thé, le café, le lait, etc., se paye 5 cents extra. Pour 25 cts on donne une soupe, un plat au choix, avec du pain et des patates, une tasse de café ou de lait au dessert et un bon cigare.

On prend des pensionnaires à la semaine et au mois.

On donne six billets de 20 cts pour $1.000.

30 aout. BEAU, propriétaire.

COTONS BLANCS!

Nous attirons l'attention du public sur notre assortiment de Cotons Blancs, venant d'être reçus. Pour le fini, la qualité et le bas prix, ils ne sont pas surpassés à Montréal.

ETOFFES A ROBES!

De toutes les couleurs nouvelles, et depuis le plus bas prix en montant.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

LIGGET & HAMILTON,

13, 15, 17 et 19, RUE ST. JOSEPH.

18 juillet 1879

Chas. Meunier,

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS,

EN GROS et en DETAIL,

35, Coin des rues St Dominique et Vitré

Dans les prémisses adjoignant cette épicerie, se trove un

ETAL PRIVÉ DE BOUCHER

où l'on trouvera toujours, au plus bas prix, les meilleures qualités de viandes, poissons, légumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.

Biére et Porter de Labatt, Prescott, en grandes et petites bouteilles.

A LOUER

Une maison située sur la rue Dorchester, No 403. Cette maison se compose d'un double salon, salle à dîner, cuisine, 5 grandes chambres à coucher, boudoir et chambre de bain, le tout en parfait état. Loyer, $12 par mois sans taxes. Possession immédiate.

S'adresser, 246 rue St. Joseph. bs-171

LAIT DOUX, PUR ET PROPRE

Les personnes qui désireraient se procurer l'article ci-dessus voudront bien laisser leur adresse aux agences ci-dessous:

MM. GRAVEL FRERE, coin des rues Craig et St Laurent.

M. C. PARÉ, 32, Côte St Lambert.

MM. LANTHIER FILS, 271, rue Notre-Dame.

MM. LAVIOLETTE & NELSON, 209, rue Notre-Dame.

Ou directement à L. N. F. ROY, Sault-au-Recollet.

15 juillet 1879

LE MEILLEUR CIGARE a 5 cts

DU DOMINION, est le

"GREAT SUCCES"

Manufacturé par

G. FISCHEL & CIE.,

319, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

☞ N'en fumes amais d'autres. ☜

5 juillet.

JOHN CRILLY & Cie.

FABRICANTS DE

Papier a Imprimer.

FABRIQUE à JOLIETTE, P. Q.

—L'administration de la PATRIE est heureuse de pouvoir certifier que le papier de MM. John Crilly & Cie. est de première qualité, car le journal a toujours été imprimé sur ce papier depuis son premier numéro. Nos confrères de la presse canadienne feraient bien d'en faire l'expérience en s'adressant à M. John Crilly lui-même pour connaître ses conditions.

JOHN CRILLY & CIE.

No. 389 Rue St. Paul, Montreal.

2 mai

Marchandises Endommagées

PAR LE FEU ET L'EAU,

A tres bas prix

CHEZ

F. X. LECAVALIER & Cie.,

293, Rue St. Laurent.

Montréal, mai 1879.

IMPRIMERIE

LA PATRIE

22 Rue St. Gabriel,

A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions tellesque,

Livres,
Journaux,
Cartes d'Affaires,
Cartes de Concert,
Cartes de Rafle,
Têtes de Compte,
Lettres de faire part,
Invitations funéraires,
Factum,
Blancs pour Avocats,
Huissiers.
etc., etc.
Atrès bas prix.

LA COMPAGNIE de NAVIGATION

DU RICHELIEU ET D'ONTARIO.

Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit:

Le vapeur *QUEBEC* les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le vapeur *MONTREAL* les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 hrs P.M.

Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'Ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, comme suit: *CORSICAN*, les lundis; *ALGERIAN*, mercredis; *SPARTAN*, vendredis, du Bassin du Canal à 9 h. a. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi, et de Coteau Landing, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p.m.

Le steamer *BOHEMIAN*, Capt. J. Rankin, partira pour Cornwall, du Bassin du Canal à midi, et de Lachine à l'arrivée du train de 3 heures p.m., les mardis et vendredis.

Le vapeur *TROIS-RIVIERES*, Capitaine Duval, part pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis à 2 heures P.M., en connexion à Sorel avec le vapeur *Sorel*, pour St. François et Yamaska.

Le vapeur *BERTHIER*, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier tous les LUNDIS à 3 p.m. MARDIS à 2 p.m., les JEUDIS et les SAMEDIS à 3 P.M. en connexion à Lanoraie avec le chemin de fer de Joliette.

Le vapeur *CHAMBLY*, Capt. Frs. Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis à 2 p. m., le Vendredi faisant connexion à Lanoraie avec les chars pour Joliette.

Le vapeur *TERREBONNE*, capt. E. Laforce part tous les jours (les dimanches exceptés), pour Boucherville, Varennes et Bout de l'Ile, à 3 hrs p.m.

BUREAUX DE BILLETS, ou l'on peut retenir les cabines, chez R. A. Dickson, No. 133, rue St. Jacques, et au Bureau des Billets, quai Richelieu, au pied de la place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Agent Général. ALEX. MILLOY, Agent du Trafic.

☞ Bureaux Généraux, 228 rue St. Paul.

Montréal, 5 juin 1879.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

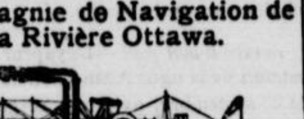

Les VAPEURS DE LA MALLE entre MONTREAL et OTTAWA, commenceront leurs voyages réguliers LUNDI, 5 MAI.

Les passagers partent par le train de 7.15 a. m. pour Lachine.

Le vapeur du marché "PRINCESS," partira du Bassin du Canal tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Carillon et les ports intermédiaires, prenant du fret pour tous les ports sur l'Ottawa aux plus bas prix.

Bureau du fret —87 rue Commune.

Bureaux généraux—13 rue St. Bonaventure.

R. W. SHEPHERD.

6 mai

ON IMPRIME LES

CARTES D'AFFAIRES

A BON MARCHÉ

AU BUREAU DE

LA PATRIE

22, ST. GABRIEL.

FABRIQUE ST. BONAVENTURE

MEUBLES

EN GROS ET EN DETAIL

Les propriétaires de cet établissement ont ouvert, pour l'avantage du public, un

Un Magasin de Detail au

Nos. 447 & 449 Rue NOTRE-DAME,

Où les acheteurs peuvent se procurer les meubles aux prix du gros.

Spécialité de meubles de

SALONS,
BOUDOIRS,
BIBLIOTHÈQUES,
SALLES A DINER,
CHAMBRES à COUCHER,

En un mot tous les meubles nécessaires pour monter une maison, de toutes les qualités et de tous les prix.

CRAIG & CIE.,

Nos. 447 et 449, Rue Notre-Dame,

28 avril—aa

A. A. WILSON & CIE.,

MANUFACTURE:

No. 23 rue Ste Therese,

Coin de la rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada,

PEINTURE LUSTREE,

PATENTÉE le 16 Juin 1875.

A. A. Wilson & Cie attirent respectueusement l'attention du public sur cette nouvelle peinture.

Un gallon de la célèbre peinture lustrée couvrira pour la couleur rouge brune, une superficie de 150 pieds sur le bardeau sur le côtés des bâtisses, et 300 sur la tole et tout ferblanc. Cette peinture préserve la tole et tout autre métal contre la rouille et est bien préférable au coaltar, qui est dangereux pour le feu et a l'effet de faire pourrir le bardeau et de donner à l'eau qui tombe des toits une couleur et un gout désagréables.

PRIX (ancienne mesure)—5 gall., $1.00 le gall.
10 " 0.90
20 " 0.85
40 " 0.80

Ciment pour 5 cts la livre.

PEINTURE ELASTIQUE—Couleur blanche, grise, lilas, bleue et toute autre couleur. Un gallon de cette peinture couvre 400 pieds. Prix, $1.50 par gallon, ancienne mesure.

☞ Cette peinture est garantie.

RÉFERENCES:—MM. A. H. Merrill, Montréal; Révd. M. Dufour, Côteau du Lac; Rév. M. Primeau, Boucherville; Rév. M. Laru St. Paulin; Révdes Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, Hochelaga; M. Hurteau, gérant de la Cie de Navigation de Montréal et Longueuil; Rév. M. Paradis, Baie-du-Febvre; M. Nestor Duguay, do; T. Delvecchio, Montréal; Dr Lafontaine, M.P., St Edouard; Capitaine Jodoin, Longueuil; Seigneur Globensky, St Eustache; Dr Mignault, Acton Vale; Dr Duchesneau, St Vincent de Paul.

15 aout—cm

MERVEILLEUSE DECOUVERTE

RIMOLA,

SAVON VEGETAL

Pour DENTIFRICE et SHAMPOO.

naturels.

Un pur extrait d'herbes et de plantes tropicales, possédant de merveilleuses propriétés détergentes et médicinales. Le seul parfait dentifrice qui puissent réellement bénificier à la santé de la bouche, à la douceur de l'haleine, à la blancheur et à la beauté des dents, est agréable à l'usage et vaut son pesant d'or comme dentifrice.

Comme *Shampoo* il laisse la peau de la tête entièrement nette, rendant les cheveux doux et luisant, et guérissant toute éruption de la peau. C'est un excellent cosmétique pour la toilette, faisant disparaître graduellement les rousseurs, toute apparence huileuse et éruption de la peau. L'unique détergent connu pour nettoyer si admirablement les laines et les soies, rendant les étoffes douces et brillantes sans les rétrécir; le meilleur détergent offert jusqu'à présent.

A vendre chez

DUFRESNE & MONGENAIS,

221, rue Notre-Dame, Montréal,

10 juin—aa

Jos. PELLETIER,

AVOCAT,

25, RUE ST. GABRIEL.

N. B.—M. I. L. ADAM, agent commercial, est attaché au même bureau.

16 sept.—cm

Chemins de Fer.

CHEMIM DE FER Q. M. O. & O.

DIVISION OUEST.

Excursion spéciale les Samedis,

A compter de Samedi, le 19 courant, un convoi spécial partira d'Hochelaga tous les Samedis, à 2.00 hrs P. M., et de Mile-End à 2.10 heures, arrêtant aux charmants villages de St. Laurent, Rivière des Prairies, St Martin, Ste Rose, Ste Thérèse, St Janvier et arrivant à St Jérôme à 3.25 hrs.

Retour: Départ de St Jérôme à 7.30 hrs A.M., arrivant au Mile-End à 8.50 hrs et à Hochelaga à 9.00 hrs.

Billets à moitié prix et valables pour revenir par le train régulier le lundi suivant.

C. A. SCOTT, Surintendant général.

19 juin.

Chemin de fer Q. M. O. & O.

DIVISION EST.

Excursions du Samedi.

Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières, et valables pour aller le Samedi et revenir le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

N.B.—Ces billets ne seront valables que dans le cas spécifié ci-dessus, et si on ne les présente pas aux jours indiqués, on paiera le prix du passage en entier.

STARNES, LEVE & ALDEN,

No 202, rue St Jacques et No. 458 rue Notre-Dame, Montréal.

J. T. PRINCE,

Agent général du dépt. des passager

Québec, 10 juillet 1879—bm

Chemin de Fer du Gouvernement.

DIVISION OUEST.

CHEMIN de FER Q.M.O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Le et après Mercredi, ler Octobre, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train express pour Hull à 9.25 hrs A.M. et 4.45 hrs P.M., arrivant à Hull à 1.30 hrs P.M. et 8.50 hrs P.M. et à Aylmer à 2.00 et 9.20 P.M.

Train express de Aylmer à 8.15 hrs A.M., et 3.35 P.M.; de Hull à 9.10 hrs A.M. et 4.30 hrs P.M., arrivant à Hochelaga à 1.20 h. P.M. et 8.40 h. P.M.

Le train pour St. Jérôme laissera la gare d'Hochelaga à 5.15 P.M.

Le train de St. Jérôme à 7.00 hrs P.M.

Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard.

☞ *De magnifiques Chars-Salons sont attachés a tous les convois de voyageurs.*

Bureau général: 13 Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des billets.

Bureaux: au-dessus du Mechanics' Hall et 158 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

CHS. A. SCOTT, Surintendant.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

CHANGEMENTS D'HEURES.

DIVISION EST.

A compter de JEUDI, le 18 SEPTEMBRE, les trains pour cette division partiront comme suit:

	Express.—Malle.—Accom. Mardi, Jeudi, Samedi,		
Laisse Montréal à	12.20 p.m.	4.00 p.m.	6.00 p.m.
Do T.-Rivières.	3.35 p.m.	7.40 p.m.	4.45 a.m.
Arrive aux Grandes Piles.....	......	......	8.45 a.m
Arrive à Québec à	6.00 p.m.	10.20 p.m.	9.00 a.m

RETOUR.

	Express. Malle. Accom. Lundi, Mercredi, Vendredi,		
Départ de Québec	11.00 a.m.	3.40 p.m.	6.15 p.m.
Do Grd Piles....	......	1.30 p.m.	....
Do T.-Rivières.	1.25 p.m.	6.25 p.m.	4.30 a.m.
Ar. à Montréal...	4.10 p.m.	9.35 p.m.	9.50 a.m.

Les convois partiront de la gare du Mile-End dix minutes plus tard.

L'express semi-quotidien arrête seulement à Terrebonne, L'Epiphanie, Lanoraie, Berthier, Rivière-du-Loup, Trois-Rivières, Batiscan, Ste Anne, Lachevrotière, Pont Rouge.

Billets en vente aux bureaux de MM Starnes Leve & Alden, No. 202, rue St. Jacques, au No 158 rue Notre-Dame, et aux gares, d'Hochelag et du Mile-End.

J. T. PRINCE,

Agent préposé au transport des passagers.

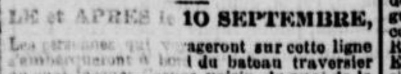

CHEMINS DE FER

MONTREAL & BOSTON AIR LINE AND SOUTH EASTERN RAILROADS.

LE et APRES le 10 SEPTEMBRE,

Les personnes qui voyageront sur cette ligne s'embarqueront à bord du bateau traversier au quai Jacques-Cartier, voisin du quai de la Compagnie Richelieu. Le bateau partira pour Longueuil, à 7.50 hrs a.m. et à 4.30 hrs p.m. Les trains partiront de Longueuil pour les Cantons de l'Est et les Etats de la Nouvelle Angleterre, à 8.20 hrs a.m. et 5 05 hrs p.m. Un char-palais est attaché au convoi du matin, et un char dortoir Wagner, au convoi de l'après-midi.

Excursion au Lac Memphremagog.

Les passagers s'embarqueront à bord du bateau traversier pour se rendre à Newport, Lac Memphremagog, à 7.50 hrs a.m. et à 4.30 hrs p.m. Pour revenir le train partira de Newport à 1.55 hrs a.m. et 4.30 hrs p.m.

Billets valables pour partir le Vendredi ou le Samedi après-midi et pour revenir le Lundi après-midi. Prix pour aller et revenir, de Montréal à Newport $2.35. Pension pour les touristes canadiens au Memphremagog House, $2 par jour et $10 par semaine.

Achetez vos billets directement à cet hôtel, au bureau du chemin de fer "South Eastern," No. 202 rue St Jacques, Montréal.

H. P. ALDEN, Agent gén. des passagers du ch. de fer S. E.

BRADLEY BARLOW, Président et Gérant.

G. LEVE, Agent pour le Canada de la ligne des chars M. & B. Air Line and S.E Ry.

POUR L'EUROPE.

Billets de première et de seconde classe et d'entrepont pour toutes les parties d'Europe, au plus bas prix, par les lignes les plus sures dont les bateaux font voile tous les Mercredis, Jeudis et Samedis de New-York et de Boston. On peut retenir des cabines par le télégraphe sans charge extra. Bureaux: 202 rue Saint Jacques, Montréal, et 271 Broadway, New-York.

G. LEVE Agent Général.

A VENDRE

AU BUREAU DE "LA PATRIE"

Jeanne la Fileuse,

EPISODE DE L'EMIGRATION FRANCO-CANADIENNE AUX ETATS-UNIS.

PAR

H. BEAUGRAND

PRIX: 75 Cts. PRIX: 75 Cts

Un joli volume in 12 de 300 pages.

Adresser toutes commandes à

H. BEAUGRAND,

Editeur de "La Patrie," Montréal,

Hotels.

HOTEL RICHELIEU,

COIN DES RUES NOTRE DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis le Palais de Justice,

MONTREAL.

Le propriétaire offre ses remerciements à ses compatriotes et à ses amis en particulier, pour l'encouragement qu'ils lui ont donné, et a l'honneur de les prévenir qu'il vient de faire des réparations tellement importantes à sa maison, que l'HOTEL RICHELIEU peut maintenant rivaliser avec les meilleurs hôtels de Montréal.

I. B. DUROCHER, Propriétaire.

HOTEL DU CANADA,

Rue St. Gabriel,

MONTREAL.

Cet hôtel est le rendez-vous des marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, bureau de télégraphe, buvette.

PRIX:

DE $1.50 A $2.50 PAR JOUR,

AIMÉ BELIVEAU, Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos compatriotes des Etats-Unis à descendre à cette hôtel. Il trouveront un service de première classe et des prix modérés.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

COTE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Cet hôtel si avantageusement connu du public a été restauré à neuf et offre tout le confort possible aux voyageurs. Le menu ne laisse rien à désirer. Chambres spacieuses à la disposition des commis voyageurs pour y exposer des échantillons de leurs marchandises. Cet hôtel est situé à proximité des quais des bâteaux à vapeur et des gares des chemins de fer. Conditions libérales.

E. DION & Cie., Propriétaires.

8 août 1879. cm.

"TIVOLI."

RESTAURANT

58,-Place Jacques-Cartier,--58

(Ancien Hotel St. Nicholas.)

D. SERAFINO GIRALDI, gérant

Cet établissement, le plus près des bateaux de la campagne, est ouvert de 7 heures du matin à 11 heures du soir, pour dames et messieurs. Etablissement de première classe sous tous les rapports. Prix très réduits. Service fait très promptement et à toute heure. Huitres apprêtées de toutes manières. Chambre spéciale pour les portemanteaux et les paquets pour les personnes qui ne veulent pas aller prendre une chambre à l'hôtel.

D. S. GIRALDI, Gerant.

28 avril—a

HOTEL RIVARD,

20 RUE BONSECOURS.

Cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes de commerce et des contracteurs en particulier.

De grandes améliorations ont été faite pour la circonstance, et M. Rivard, gérant de cette maison, se fera un plaisir de renseigner ses clients et tous les voyageurs qui s'adresseront à lui.

Un bureau de télégraphe est attaché à la maison.

PIERRE RIVARD,

GERANT.

Les meilleurs diners à 25c

SONT AU

AU PETIT VATEL,

41, Cote St Lambert, 41.

COMPOSÉS

D'un potage, au choix,
Un ou deux plats de viande,
Deux plats de légumes,
Café ou thé ou un verre de bière ou claret,
Un dessert au choix.

☞ On prend des pensionnaires à $12 par mois, nourris à la carte du jour, à leur choix et à toute heure.

C'est la crise financière qui a décidé

Mmes ETHIER & GHIDONE,

de faire ce nouveau sacrifice.

HUITRES accommodées de toutes les façons. Liqueurs, vins, cigares de premier choix. Ouvert tous les jours jusqu'à minuit.

29 Juillet.

JEAN-BTE. HEBERT

MEDECIN VETERINAIRE.

13½,- RUE CLAUDE,—13½

face du Marché Bonsecours.)

M. Hébert après plusieurs années de pratique à Québec comme médecin vétérinaire, a pu acquerir des connaissances approfondies des secrets de la profession, et il se charge de guérir toutes les maladies suivantes regardées comme incurable jusqu'à ce jour: Eparvins, Ringbones, Efforts à la hanche, des Reins, des Epaules et du pied. Cors au pied, Siraux vesignons, Casserets, Bouffes ou Molles, etc., et il garantit qu'il donnera satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager. Consultation à toute heure.

Il est le frère de M. A. O Hébert, autrefois professeur à l'Université Laval.

8 mai dm

☞ Portraits à l'huile, au crayon et à l'encre de Chine. Depuis le portrait en miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT

Artiste Photographe

300 Rue Notre-Dame.

☞ Cadres de tous les genres, de tous les prix, pour tous les gouts. Cadres dorés, en velours, en maroquin, en ébène, en ivoire, en noyer noir. Veuillez vous donner la peine de visiter l'atelier et l'on se fera un véritable plaisir de vous donner les renseignements nécessaire.

JODOIN & CIE.

MANUFACTURIERS de

Poeles, Pelles, Etc., etc.

Bureau et entrepôt:

NO. 309 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

SUCCURSALE:

No. 14, RUE St. JEAN, Québec

HAMILTON & CIE.

105, RUE ST. JOSEPH.

Magasin de Marchandises Seches.

Reçoivent tous les jours des nouveautés en attendant la protection. Ils sollicitent cependant le patronage de leurs amis en attendant et ils promettent la satisfaction la plus complète à ceux qui feront leurs emplètes chez eux.

Spécialité de Marchandises d'Etapes, telles que Draps, Casimire, Tweeds, Etoffes à Robes noires et de couleurs; Cotons, Indiennes, Alpacas, etc.

On sollicite respectueusement la clientèle des compatriotes.

Montréal, 12 Mars 1879.